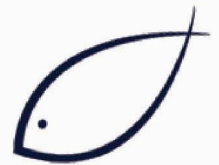


Rapport de la Journée nationale de  
la pêche artisanale en Méditerranée marocaine

Tanger, Maroc. 2 juin 2011



# TABLE DE MATIERES

<b>1. Contexte et processus d'organisation.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Ouverture de la réunion.....</b>	<b>2</b>
<b>3. Session 1 : Pêche artisanale et Objectifs du Millénaire pour le Développement.....</b>	<b>4</b>
<i>La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives.....</i>	<i>4</i>
<i>Vers des directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables : Sujets thématiques et processus.....</i>	<i>4</i>
<i>Processus internationaux, droits des pêcheurs et questions de genre.....</i>	<i>5</i>
<i>Gestion durable des ressources halieutiques : Expériences de Cala Iris et Sidi Hsaine.....</i>	<i>6</i>
<i>Activités de l'AECID en appui au secteur de la pêche artisanale au Maroc.....</i>	<i>6</i>
<b>4. Session 2 : La pêche artisanale en Méditerranée Marocaine .....</b>	<b>7</b>
<i>Enjeux et perspectives de la pêche artisanale au Maroc .....</i>	<i>7</i>
<i>Présentation de la stratégie des pêches Maritimes et des programmes d'appui à la pêche artisanale au Maroc.....</i>	<i>7</i>
<i>Promotion socio-professionnelle pour le segment pêche artisanale.....</i>	<i>8</i>
<b>5. Session 3 : La pêche artisanale en Méditerranée Marocaine .....</b>	<b>9</b>
<i>Le rôle du projet Pêche Artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée.....</i>	<i>9</i>
<i>Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine : Diagnostic et Etat d'Exploitation des Stocks.....</i>	<i>9</i>
<i>Associer pêche responsable et développement social.....</i>	<i>10</i>
<b>6. Discussions .....</b>	<b>10</b>
<b>7. Conclusions et recommandations.....</b>	<b>11</b>
<i>Conclusions.....</i>	<i>11</i>
<i>Recommandations adoptées lors de la Journée Nationale de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine.....</i>	<i>12</i>
<b>Annexe 1 : Programme de la réunion .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 2 : Allocution de la Direction des Pêches Maritimes .....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 3 : Allocution de M. André Hupin, Représentant de la FAO au Maroc.....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 4 : Allocution de Mr le coordinateur des projets FAO CopeMed II et ArtFiMed. ....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 5 : Processus de développement des directives volontaires pour la pêche artisanale.....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 6 : La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives.....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 7 : Processus internationaux, droits des pêcheurs et questions de genre .....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe 8 : Gestion durable des ressources halieutiques .....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe 9 : Activités de l'AECID en appui au secteur de la pêche artisanale au Maroc.....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe 10 : Le plan Ibhaz .....</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 11 : Promotion socio-professionnelle pour le segment pêche artisanale.....</b>	<b>33</b>
<b>Annexe 12 : Le rôle du projet Pêche Artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée. ....</b>	<b>34</b>

<b>Annexe 13 : Pêche artisanale en Méditerranée marocaine : Diagnostic et état des ressources.....</b>	<b>35</b>
<b>Annexe 14 : Associer pêche responsable et développement social.....</b>	<b>36</b>
<b>Annexe 15 : Lettre à Monsieur le Directeur du Cabinet de Sa Majesté le Roi.....</b>	<b>39</b>
<b>Annexe 16 : Liste des participants .....</b>	<b>40</b>

## **1. Contexte et processus d'organisation**

Suite aux recommandations formulées lors de la rencontre sur la pêche artisanale en Méditerranée marocaine (Tanger, 11 novembre 2009) le projet FAO/ArtFiMed, coordonné par le projet CopeMed II, a appuyé l'organisation d'un événement à portée Nationale consacré spécifiquement à la pêche Artisanale dans la Méditerranée Marocaine.

Les objectifs identifiés pour cette journée étaient de sensibiliser le public et les acteurs sur les enjeux et le rôle de la pêche artisanale, et de renforcer la coordination entre les différents acteurs intervenants sur la pêche artisanale, afin d'échanger les expériences, développer des synergies et mettre en place des collaborations.

Cette manifestation est l'occasion de contribuer à faire connaître et à faire comprendre les principaux enjeux et instruments internationaux. Ces approches constitueront le fil conducteur des interventions : Code de conduite pour une pêche responsable, l'approche écosystémique des pêches, le principe de cogestion des pêches, l'approche genre et équité, et la lutte contre la pauvreté

Une première réunion a été tenue à la Direction des pêches Maritimes de Rabat, pour fixer les objectifs, élaborer un projet de programme et déterminer la période de la réunion. Lors de cette réunion, il a été décidé de constituer un comité d'organisation, permettant de garantir la participation de l'ensemble des acteurs concernés dans le processus d'organisation de cet événement. Ce comité d'organisation est composé de la Chambre des pêches Maritimes de Méditerranée (CPMM), du Département de la Pêche Maritime (DPM), de l'Institut National de Recherche Halieutiques (INRH) des projets FAO-CopeMed II et ArtFiMed et du bureau de la FAO au Maroc.

Une deuxième réunion a ensuite été organisée à la CPMM à Tanger avec la participation de représentants de pêcheurs de l'ensemble des provinces de Méditerranée Marocaine, afin de recevoir les avis de la profession sur cet événement et d'impliquer les professionnels du secteur dès le processus d'organisation. L'ensemble des professionnels a félicité cette initiative qui selon eux, devrait contribuer à renforcer la visualisation de la pêche artisanale à l'échelle Nationale. A cette occasion, il a été demandé à chaque représentant des pêcheurs des provinces de la Méditerranée, de se concerter avec l'ensemble de la communauté de pêche artisanale de sa province, afin d'informer les communautés de pêcheurs artisans des discussions tenues, et de transmettre à la CPMM, les principaux aspects concernant les enjeux et perspectives du secteur dans sa province, afin qu'ils puissent être intégrés dans la présentation qui sera faite par la CPMM lors de la Journée Nationale de la Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine (JNPAMM).

## **2. Ouverture de la réunion**

La journée a été ouverte conformément au programme de la réunion (Cf Annexe 1), par les allocutions des représentants des différentes institutions organisatrices de cette journée.

### **La Direction des Pêches Maritimes**

Madame Samira El Marhoume, a prononcé un discours d'ouverture au nom de Mme la Directrice des Pêches Maritimes, et a remerciée tous les responsables des organisations internationales et personnalités ici présentes notamment de la FAO, de la CGPM, les experts des projets CopeMed II, l'INRH les représentants de la profession, des ONG, les bailleurs de fonds : AECID, l'UE, et la JICA ainsi que tous les autres participants pour les efforts et sacrifices déployés pour le développement de la Pêche Artisanale dans le bassin Méditerranéen.

Elle a souligné que le Département de la Pêche Maritime accorde au secteur de la pêche artisanale un intérêt très particulier, spécialement en Méditerranée, vu son rôle dans le tissu social.

La nouvelle stratégie « Halieutis » engagée par le Département de la Pêche Maritime, prévoit parmi ses programmes l'aménagement des pêcheries méditerranéennes, la restructuration de la flotte, le suivi de la traçabilité des produits de la pêche au débarquement et à l'exportation, ainsi que la valorisation des produits de la pêche.

Par la suite, elle a rappelé l'importance que revêt cette journée pour les différents partenaires et acteurs pour partager leur expériences sur les meilleures pratiques de gestion des pêcheries et créer des réseaux d'échange de connaissances afin d'identifier les moyens qui permettront d'accroître la contribution de la pêche artisanale dans les efforts de réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. En effet, tenant compte, d'une part, de l'accroissement de la pression sur les pêcheries et l'application des mesures de gestion d'accès aux zones de pêche, et d'autre part des enjeux socio-économiques importants de la pêche, la question halieutique se posera désormais en terme de disponibilité de la ressource pour répondre à une demande de plus en plus forte en produits de la mer.

Les côtes marocaines méditerranéennes recèlent des ressources halieutiques variées d'une importance socio-économique indéniable grâce à leurs hautes valeurs commerciales, à l'instar des poissons migrateurs comme le thon rouge et l'espadon par exemple. L'activité de la pêche dans la zone revêt un poids social important. En parallèle à ses spécificités, la zone Méditerranéenne a des contraintes en l'occurrence: L'étroitesse du plateau continental, l'absence d'upwelling, les hauts risques de pollution, l'existence de zones sensibles, l'interaction entre des mammifères et les pêcheurs ainsi que les stocks partagés.

En conclusion, l'accent a été mis sur la nécessité de prise en considération des spécificités de la pêche en Méditerranéenne et de l'importance de l'amélioration des connaissances sur la pêche artisanale pour améliorer l'aménagement des pêcheries, notamment à travers la coopération et l'échange régional.

### **La Chambre des Pêches Maritimes de Méditerranée.**

Mr Mohamed Larbi Bouras, Vice président de la chambre maritime de pêche de Méditerranée a souhaité la bienvenue à tous les participants de cette journée d'étude et a salué le rôle joué par ce secteur en faveur de cette région du Royaume. Il a également salué l'initiative consistant à organiser cette rencontre professionnelle et remercie à cet effet, l'administration des pêches Marocaines, et la FAO au travers des projets CopeMed et ArtFiMed et finalement les professionnels du secteur de la pêche artisanale d'être venu aussi nombreux.

Il a souhaité que cette journée soit une opportunité d'approfondir les questions afférentes à la pêche artisanale et une occasion de concentrer nos efforts afin de traiter les problèmes du secteur, son rôle social et sa fonction productive, parallèlement au droit humain. Tout cela, ne peut se réaliser que par l'approfondissement du dialogue, par l'écoute de la société civile. Nous sommes conscient que le moment est venu d'engager ce dialogue pour mettre sur pied de nouveaux mécanismes et de passer de l'inertie et de l'immobilité à un état actif propice à la dynamisation des idées et d'en promouvoir les outils.

## **Allocution de Mr le Représentant de la FAO au Maroc**

Mr Hupin, représentant de la FAO au Maroc, a félicité la Chambre des Pêches Maritimes de la Méditerranée, le Département de la Pêche Maritime et l'INRH d'avoir accepté la proposition du projet COPEMED/ ARTFIMED d'organiser cet événement et a remercié très chaleureusement d'avoir bien voulu prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'organisation de cette journée. En effet, cette journée reflète l'importance que la FAO accorde au développement de ce secteur dans le respect des principes du Code de conduite pour une pêche responsable, puisqu'il faut avant toute chose, assurer des revenus décents pour les pêcheurs artisanaux et leur famille, mais il faut le faire de manière durable, en préservant les ressources pour les générations futures.

Il a rappelé par la suite que la FAO a soutenu de très nombreux projets en appui au secteur des pêches au Maroc et particulièrement afin de mener des campagnes d'évaluation des ressources, améliorer les techniques de pêche, renforcer les capacités des services nationaux, notamment à travers un vaste projet pour la modernisation et le développement du secteur des pêches maritimes, développer des programmes de recherche, améliorer la qualité des produits et le contrôle sanitaire, appuyer la mise en place des chambres maritimes, promouvoir la commercialisation par des systèmes d'information sur les marchés, y compris la création d'Infosamak, et lutter contre la pêche illicite.

Plus récemment, la FAO appuie la Stratégie Halieutis du Gouvernement Marocain à travers un projet de modernisation de la flotte de pêche côtière. Il s'agit de concevoir des modèles de bateau conformes aux normes de sécurité et de salubrité internationales pour les différents types de pêche, senneurs, chalutiers, palangriers et bateaux mixtes et de développer un programme de modernisation progressive de la flotte en conformité avec les plans d'aménagement des différentes pêcheries, de manière à assurer une pêche durable.

Pour conclure il a souhaité que la FAO puisse continuer à appuyer les efforts du Gouvernement dans le développement du secteur des pêches, non seulement pour accompagner le programme de modernisation de la flotte de pêche côtière mais aussi dans le domaine de la pêche artisanale, peut-être en assurant la généralisation de l'approche pilote mise en œuvre par le projet ARTFIMED.

### **Les projets FAO CopeMed II et ArtFiMed**

M. Camiñas, coordinateur des projets CopeMed II et ArtFiMed de la FAO a souhaité la bienvenue aux participants, et a rappelé que le projet CopeMed travaillait en appui à la pêche artisanale au Maroc depuis 1997, année pendant laquelle le Comité de Coordination du projet avait approuvé lors d'une réunion à Tanger, la création d'un Programme sur la pêche artisanale dans la Méditerranée.

Par la suite il a passé en révision les principaux résultats de CopeMed et de ArtFiMed, rappelant que ces projets offrent une occasion de passer à des actions concrètes dans des zones spécifiques, à l'échelle nationale et régionale. A travers l'acquisition de connaissances, et la diffusion des acquis du projet ArtFiMed, des résultats sont attendus au niveau national en termes d'amélioration des processus d'appui aux pêches artisanales et, au niveau de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), en terme d'échange d'expérience, de visibilité et de prise en compte des pêches artisanales au bénéfice d'une durabilité sociale, économique et environnementale en Méditerranée.

Il a rappelé que les pêches artisanales sont une composante nationale importante de la pêche, et sont présentes dans toute la Méditerranée bien que leur importance varie d'un pays à l'autre. Elles sont sources d'alimentation, d'emplois et de revenus notamment pour les communautés de pêcheurs. C'est pour cette raison qu'à partir de la Conférence mondiale sur les pêches artisanales de Bangkok 2008 et suite à une recommandation du COFI en 2009, le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO s'est engagé dans un processus consultatif pour examiner les besoins et les diverses options pour la mise en place d'un instrument international sur les pêches artisanales et d'un programme d'assistance globale pour le secteur et dans la préparation d'une proposition pour des *Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables*.

Conscient des enjeux, des défis et des opportunités de la pêche artisanale au Maroc et en Méditerranée notamment, Mr Camiñas a tenu à souligner que les projets CopeMed et ArtFiMed ont appuyé l'organisation de cette Journée Nationale de la Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine. Cette rencontre est ouverte aux acteurs de la pêche dans la région Méditerranée Marocaine pour approfondir les réflexions sur la co-responsabilité et la co-gestion des ressources halieutiques dans le cadre de la coopération internationale des projets régionaux de la FAO. En conclusion, il a souhaité que cette journée marque un important point de départ pour la pêche artisanale au Maroc et dans la Méditerranée.

### **3. Session 1 : Pêche artisanale et Objectifs du Millénaire pour le Développement**

#### **La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives.**

M. Abdellah Srour, Secrétaire exécutif de la Commission Générale des Pêches de la Méditerranée (CGPM), a présenté un exposé sur le thème : « La pêche artisanale en Méditerranée: Situation générale et perspectives ».

Il a présenté les objectifs, le rôle et le fonctionnement de la CGPM, puis a mentionné les principales caractéristiques de la Méditerranée et la place que la pêche artisanale occupe dans la CGPM et enfin les actions entreprises par la CGPM pour le développement de la pêche artisanale.

On notera que le renforcement de la pêche artisanale en Méditerranée est un défi majeur pour la CGPM, puisque la pêche artisanale est l'élément le plus faible lors de la négociation des questions de gestion à grande échelle, et son interaction avec les nombreuses autres activités exige une attention particulière. Par ailleurs, la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée a adoptée (Résolution CGPM/15/1980/1) la définition d'une stratégie indiquant, en particulier, la place de la pêche artisanale dans les schémas de gestion.

Enfin il a été signalé que de manière plus générale, plus de connaissances et de résultats spécifiques issus des études de cas, basés sur des situations factuelles, peuvent aider à envisager les changements nécessaires afin d'orienter les pêcheries artisanales vers une gestion intégrée et plus moderne.

#### **Vers des directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables : Sujets thématiques et processus.**

Mme Lena Westlund, consultante FAO, a présenté le travail en cours sur le développement des directives volontaires pour les pêches artisanales. Elle a expliqué que, basé sur la reconnaissance croissante au niveau mondial de l'importance des pêches artisanales pour la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et suite à un processus consultatif initié par la FAO en 2010, le Comité des pêches de la FAO (COFI) a recommandé, à sa vingt-neuvième session au mois de février de cette année, la création d'un instrument international pour les pêches artisanales. Le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO continue donc son appui aux pêcheurs et travailleurs artisanaux et s'engage – en étroite collaboration avec ses partenaires – dans la préparation des *Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables*.

Les Directives s'appliqueront aux pêches artisanales tant dans les eaux marines que continentales et à tous les secteurs du système halieutique, c'est-à-dire aux partenaires et aux opérations en amont et en aval en plus des activités de pêche et des pêcheurs. Elles accorderont une attention particulière à la situation dans les pays en développement et sont à l'appui d'autres initiatives et instruments pour la réduction de la pauvreté et un développement économique et social équitable, pour améliorer la gouvernance des pêches et encourager l'utilisation durable des ressources.

Dans le but de soutenir la contribution des pêches artisanales au développement durable, les Directives vont dispenser des conseils et des recommandations, établir des principes et critères, et fournir des informations. En outre d'une discussion sur les critères potentiels pour définir ce que constituent les pêches artisanales dans le contexte local ou national et un exposé des principes généraux portant sur, entre autres, la bonne gouvernance, l'importance des approches des droits de l'homme et l'application de l'approche écosystémique des pêches (AEF), les sujets thématiques proposés à être traités par les Directives incluent :

- Participation et représentation des parties prenantes
- Égalité et équité sociale et économique
- Gouvernance des ressources, régimes d'accès et mise en application
- Développement social et économique
- Sécurité et protection
- Cohérence des politiques, coordination et collaboration institutionnelles
- Besoin d'information, sources et échange
- Développement de la capacité et appui à la mise en œuvre

La FAO a préparé un document de discussion s'inspirant des résultats du processus consultatif récent aussi bien que de ceux d'autres travaux et discussions au sein de la FAO et avec ses partenaires. Les éléments ainsi proposés doivent maintenant être élaborés plus en détail dans les déclarations et conseils susceptibles de former partie des Directives. Les Directives devraient constituer un document approuvé par les gouvernements, les organisations régionales et les organisations de la société civile, duquel les artisans pêcheurs, les travailleurs du secteur de la pêche et leurs communautés à travers le monde pourront revendiquer la propriété et auquel ils pourront faire référence. Cela exige des consultations approfondies avec toutes les parties intéressées. En outre des discussions sur les Directives dans des ateliers et conférences pertinents et des consultations organisées spécifiquement à ce sujet, la FAO organisera une Consultation d'experts à la fin de 2011 (ou au début de 2012). L'avant-projet définitif des Directives sera présenté pour adoption à la 31<sup>e</sup> session du COFI en juillet.

### **Processus internationaux, droits des pêcheurs et questions de genre.**

M. Brian O'Riordan, représentant à Bruxelles du Collectif International d'appui à la pêche artisanale (ICSF) [www.icsf.net](http://www.icsf.net), a présenté les activités menées par ICSF depuis plus de 25 ans.

Fondé en 1986, ICSF/CIAPA fut établi pour appuyer la cause de la pêche artisanale et des travailleurs de la pêche artisanale (pêcheurs et autres « artisans » du poisson), et de soutenir ces derniers dans leurs luttes. Ceci afin que l'importance de la pêche artisanale ne soit pas sous-estimée du point de vue de sa contribution directe à la sécurité alimentaire, à la sécurité des moyens d'existence, au développement rural et à la lutte contre la pauvreté, ayant un rôle crucial dans le contexte actuel de crise alimentaire et économique mondiale.

Au cours des 25 années écoulées depuis la création d'ICSF/CIAPA, on parle de plus en plus des droits de pêche et de la gestion des pêches par une « approche basée sur les droits » sans mentionner les droits des pêcheurs. Cependant, en tant que citoyens, ils ont des droits et peuvent exprimer des revendications à leurs gouvernements nationaux. En tant que pêcheurs, leurs droits de pêcher peuvent avoir une base légale inscrite dans les lois nationales. Ils peuvent également avoir des droits traditionnels ou communautaires, qui peuvent, ou non, être reconnus dans les lois nationales.

Pour ICSF, il est important d'adopter « une approche des pêches basée sur les Droits de l'Homme », basée sur les valeurs, normes et principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, etc. qui, pris dans leur ensemble, reflètent le consensus international autour d'un cadre légal de droits et d'obligations afin de garantir le respect des droits



humains. Ce cadre offre une vision largement approuvée de ce que le développement devrait permettre : garantir la liberté, le bien-être et la dignité de tous.

Il est également de plus en plus largement admis que les approches purement techniques, économiques ou environnementales de la gestion des pêches, qui ignorent les droits humains, sociaux et politiques, n'ont pas réussi à établir des pêcheries durables et équitables.

Les femmes ont également des droits qui doivent être reconnus et respectés – à tous les niveaux. Les femmes font partie intégrante des pêches artisanales et des communautés de pêche, en tant que travailleuses, en tant qu'entrepreneuses, et en tant qu'épouses, mères et sœurs des pêcheurs. Cependant, leur contribution n'est pas reconnue à sa juste valeur et leur travail et leur rôle sont souvent invisibles.

ICSF/CIAPA affirme que la résilience de la pêche artisanale dépend du rôle joué par les femmes dans la pêche et dans la communauté, et tente de développer un programme spécial pour les appuyer et les renforcer dans ces différents aspects.

### **Gestion durable des ressources halieutiques : Expériences de Cala Iris et Sidi Hsaine**

Par la suite, M. Ono Iwao, expert en pêches de la L'Agence Japonaise de coopération Internationale (JICA), a présenté les expériences d'appui à la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine, à travers des exemples des projets menés à Cala Iris et à Sidi Hsaine avec l'objectif de contribuer au développement socio-économique dans la région méditerranéenne grâce à la construction des villages de pêcheurs. Il a présenté les différentes phases de la coopération japonaise : la mise en place d'un projet expérimental d'immersion de récifs artificiels à Cala Iris et à Sidi Hsaine qui a pour objet la restauration et préservation de la zone de reproduction dégradée par le chalutage illicite et l'aménagement de pêcherie de sardine à Cala Iris et Sidi Hsaine, ainsi que de poulpe à Sidi Hsaine.

Finalement il a exposé le Projet d'élevage de moules mis en œuvre dans le but de diversifier les activités de pêche, d'augmenter et de stabiliser les revenus des pêcheurs artisans et d'expérimenter la possibilité d'exploitation d'élevage de moules par la coopérative des pêcheurs ; Finalement il a également présenté le projet de valorisation des produits de la mer et de leur commercialisation, pour le renforcement des capacités de gestion des coopératives de pêcheurs et l'amélioration des conditions socio-économiques des marins pêcheurs et de leur famille.

### **Activités de l'AECID en appui au secteur de la pêche artisanale au Maroc**

M. Ignacio Martínez Boluda, responsable des projets d'appui au secteur des pêches du bureau technique de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) au Maroc, a présenté le plan directeur 2009-2012 de la coopération espagnole au Maroc, l'appui de la coopération espagnole au secteur de la pêche et les principaux projets d'appui à la pêche artisanale soutenu par l'AECID de cet appui concernent principalement, le renforcement institutionnel, la création d'emplois et le développement d'activités génératrices de revenus.

Les projets financés par l'AECID au Maroc dans le domaine de l'appui au secteur de la pêche artisanale sont les suivants :

- Renforcement des centres de formations maritimes
- Construction et Équipement du Laboratoire de Recherche en Pathologie des Animaux Aquatiques à Tanger
- Plan de formation avec le Maroc : Renforcement des compétences des équipages et pêcheurs
- Projet ARTFIMED.
- Projets exécutées par des ONG espagnoles. IPADE, SODEPAU. Concernant notamment le renforcement du tissu associatif des communes rurales Ouled Amghrar, Jebha, Chmaâla.
- Le projet du CETECIMA.

## **4. Session 2 : La pêche artisanale en Méditerranée Marocaine**

### **Enjeux et perspectives de la pêche artisanale au Maroc**

Mr le vice président de la Chambre des pêches Maritimes de Méditerranée, a effectué une présentation sur le secteur de la pêche artisanale en Méditerranée.

Il a rappelé que la Chambre des Pêches Maritimes Méditerranéenne, couvre la région côtière de 600 km dont 500 km, située dans la région méditerranéenne. L'activité de la pêche artisanale tient une place essentielle dans le tissu socio-économique de la région Nord du Maroc, en sa qualité de ressource alimentaire, de foyers d'emploi et donc source de revenu, et ce particulièrement face aux données géographiques ne dotant pas cette région d'atouts agricoles productifs, en raison de la carence en superficie de terrains propices à l'agriculture

Malgré l'importance de cette activité professionnelle, il est indubitable qu'elle est demeurée marginalisée au fil des années, ne bénéficiant guère de la priorité nécessaire accordée aux autres secteurs, outre les divergences portant sur le fait que la pêche artisanale est écartée de ses domaines conventionnels en faveur d'autres activités.

Il a rappelé que beaucoup d'associations professionnelles se sont développées ces 3 dernières années pour atteindre plus de 25 associations de pêche artisanale couvrant tout le littoral méditerranéen. Cependant le secteur de la pêche artisanale souffre dans la région méditerranéenne de beaucoup de discordances dues à l'épuisement des ressources, à la faiblesse de l'infrastructure d'une part et autres carences liées à la couverture sociale et la modernisation, l'organisation professionnelle, outre les problématique liées à la gestion intégrée du secteur.

Le secteur de la pêche artisanale a souffert pendant de longues années de marginalisation en dépit de son rôle joué au niveau socio-économique, et souffre, dans la plupart des régions, de la carence claire de l'infrastructure.

L'autre problème qui constitue une entrave de taille est le manque de couverture sociale. Les professionnels ne bénéficient pas en outre des prestations de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale. Ceci est une situation qui prive une grande couche des pêcheurs artisanaux de la couverture sociale. Cette privation va du reste à l'encontre des principes de la justice sociale et l'équité des opportunités au sein de la société. A cette occasion, on nous a rapporté que de nouveaux arrangements sont en cours en vue d'élargir les prestations de la sécurité sociale pour englober la pêche artisanale et nous espérons vivement l'activation de ceux-ci.

En outre, il est essentiel d'octroyer aux personnes travaillant dans le secteur de la Pêche Artisanale, la liberté de travailler dans d'autres secteurs de la pêche et de leur faciliter l'obtention des documents nécessaires et requis légalement.

La mise en place de programmes d'orientation des marins et leur encouragement à créer des coopératives, sont des moyens certains à même de développer l'économie sociale, et d'offrir des opportunités d'emploi voire même d'accroître le volume de revenus de la pêche artisanale.

En outre, l'approche genre est à adopter dans la pêche artisanale. En effet, il est essentiel de renforcer le rôle de la femme pour lui permettre de contribuer dans le processus de développement de la pêche artisanale et les activités annexes. A ce niveau, je salue le rôle essentiel joué par le projet ArtFiMed et par toutes les associations et les organisations nationales et internationales dans ce domaine.

Il a conclut en rappelant l'importance de concentrer les efforts afin de traiter les problèmes du secteur, son rôle social et sa fonction productive, parallèlement au droit humain. Tout cela, ne peut se réaliser que par l'approfondissement du dialogue, par l'écoute de la société civile. Nous sommes conscient que le moment est venu d'engager ce dialogue pour mettre sur pied de nouveaux mécanismes.

### **Présentation de la stratégie des pêches Maritimes et des programmes d'appui à la pêche artisanale au Maroc**

Mr K. Faouzi, représentant de la Direction des pêches Maritimes, a effectué une présentation complète de la stratégie et des différents programmes d'appui à la pêche artisanale au Maroc.

Il a d'abord effectué une présentation générale du secteur des pêches maritimes marocain, et rappelé l'importance de la contribution du secteur à l'économie nationale.

Par la suite, il a présenté la nouvelle stratégie des Pêches Maritimes au Maroc : Halieutis. Cette stratégie a abouti à la définition de 16 projets, déclinés en 50 mesures et 112 plans d'actions.

Ensuite, il a passé en revue les programmes d'appui à la pêche artisanale :

- *Aménagement du littoral : Accompagnement de la pêche artisanale*

Les objectifs de ce programme consistent à restructurer et encadrer la pêche artisanale, créer des pôles de développement régional intégré en améliorant les conditions de vie et de travail des populations concernées, réguler et maîtriser l'effort de pêche, organiser et intégrer les circuits de commercialisation, préserver la qualité pour une meilleure valorisation des produits et en garantir la traçabilité

- *Récifs artificiels*

Programme qui vise à créer, protéger ou restaurer un écosystème marin riche et diversifié, produire de la matière organique, alimenter les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire, favoriser l'implantation d'espèces de niveau supérieur. L'objectif est également de soutenir les activités halieutiques de la pêche artisanale ou de loisir, en protégeant des zones contre le chalutage illégal. Ces dispositifs permettent aussi l'attraction et la fixation d'espèces d'intérêt commercial et esthétique

- Programme de mise à niveau et de modernisation des flottes de pêche côtière et artisanal : Ibhar II

Après avoir présenté le programme Ibhar 1 et ses limites, l'intervenant a expliqué que ce nouveau programme avait été adapté pour répondre aux doléances du secteur avec les modifications suivantes : Augmentation des plafonds d'investissement, baisse du nombre de barques cibles, introduction du moteur hors bord et introduction de 4 options au choix.

### **Promotion socioprofessionnelle pour le segment pêche artisanale**

M. Ahmed El Kouhen, du Département de Pêche Maritime au Maroc, a présenté les actions mise en œuvre pour la Promotion socioprofessionnelle pour le segment de pêche artisanale. Soulignant le rôle et l'importance de la pêche artisanale au Maroc, il a rappelé les 3 objectifs stratégiques fixés par le plan «Halieutis» en faveur des marins pêcheurs qui sont :

- L'Amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs
- Le renforcement des compétences
- L'attractivité des métiers

Dans ce cadre, il a expliqué en détail les actions mises en œuvre pour atteindre ses objectifs qui concernent :

- La généralisation de la couverture sociale et médicale
- Le développement des antennes de santé des gens de mer
- La mise en place de programmes de formation, vulgarisation et d'alphabétisation fonctionnelle
- L'appui aux coopératives de pêche.

On notera que dans ce dernier domaine, il existe plusieurs programmes d'appui et notamment le programme «Mourafaka » d'accompagnement des coopératives nouvellement créées en partenariat avec le MAEG, le programme Banque Mondiale pour le renforcement des capacités des coopératives en matière d'activités génératrices de revenus et enfin le programmes MCC pour l'alphabétisation et la formation des pêcheurs artisans

## 5. Session 3 : La pêche artisanale en Méditerranée Marocaine

### **Le rôle du projet Pêche Artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée.**

M. Imad El Atrassi, coordonnateur du projet pêche artisanale à l'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP), a présenté le rôle du projet de pêche artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée et les projets mis en œuvre par l'APP.

L'APP est un établissement public marocain, créé en 2008, pour la mise en œuvre et l'exécution du programme objet de l'accord "Millennium Challenge Corporation", conclu le 31 août 2007 entre les Gouvernements du Royaume du Maroc et des États-Unis d'Amérique.

Ce programme d'une durée de 5 ans, dispose d'un budget de 697,5 millions \$US.

Le projet Mise à niveau de la pêche artisanale, dispose d'un budget de 116 millions \$US a pour objectifs de :

- Toucher la population la plus défavorisée et la plus vulnérable
- Financer des projets rentables, porteurs d'emploi, et permettant d'accroître le revenu de la population cible
- Consolider les emplois existants menacés par la mise en place de normes de qualité de plus en plus contraignantes

Ce projet dispose de 3 axes d'interventions à l'intérieur desquels seront développées les activités suivantes :

- Développement de la pêche artisanale
  - Construction de PDA
  - Construction des infrastructures (pêche artisanale) dans des ports de pêche
  - Formation des artisans pêcheurs
  - Approche genre
  - Durabilité de la ressource
  - Recherche scientifique : Suivi de la ressource et Suivi socio-économique
  - Aires marines protégées
- Construction des Marchés de Gros
- Appui aux marchands ambulants

Les activités de ces différents projets sont confiées principalement à la DPM et à l'INRH

### **Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine : Diagnostic et Etat d'Exploitation des Stocks**

M. Saïd BENCHOUCHA, du Centre Régional de l'INRH à Tanger a expliqué que la pêche artisanale, en Méditerranée marocaine, revêt un intérêt socio-économique important. Malgré la faible abondance des ressources halieutiques, cette région abrite une biodiversité importante, due principalement à la nature diversifiée du fond et du relief marins, à la diversité des habitats, à l'entrée des eaux riches en nourriture en provenance de l'océan atlantique et aux facteurs environnementaux. Plus de 200 espèces à intérêt commercial ont été recensées au niveau de cette zone. Ces dernières sont ciblées par une flotte composite constituée de palangriers, chalutiers, senneurs et artisanaux. La flotte artisanale cible une quarantaine d'espèces à grande valeur commerciale. A l'exception de certaines espèces de haute valeur commerciale où les pêcheurs prennent le risque de s'éloigner et d'aller les chercher au niveau de zones un peu difficiles, les zones de pêche de cette flotte sont généralement situées près des sites d'attache à cause des moyens de production modestes et du manque d'infrastructures d'accueil nécessaires en cas d'intempéries ou de vents forts. Les saisons de pêche sont variables selon les espèces ciblées ; certaines espèces sont capturées toute l'année, alors que d'autres sont capturées uniquement pendant une période bien déterminée de l'année. La production moyenne estimée par barque est de l'ordre de 20 kg/marée. L'effort moyen par barque est de 12 sorties/mois. Malgré ces atouts, la flotte artisanale souffre de

plusieurs contraintes ; à savoir : la dégradation des ressources halieutiques à cause de la surexploitation, de la pollution et des changements climatiques, les conditions de vie et de travail précaires et difficiles, le manque d'une valorisation des produits de la pêche, l'absence d'une couverture sociale et médicale et l'absence des services sociaux proches des sites et des agglomérations des communautés des pêcheurs artisans. Les évaluations menées sous l'égide de la CGPM et de COPEMED II montrent que la majorité des stocks ciblés par cette flotte sont en état de surexploitation. Un plan d'aménagement adéquat pour ces stocks, dans le cadre du plan Halieutis, s'avère nécessaire pour sauver ces stocks d'un effondrement complet.

### **Associer pêche responsable et développement social.**

Mr Mohamed Malouli Idrissi, responsable National du projet ArtFiMed, a effectué une présentation des principaux résultats du projet au Maroc. Après avoir rappelé l'objectif et les domaines d'intervention du projet, il a passé en revue les principales réalisations menées avec l'implication des communautés de pêche artisanale du site de Dikky et un grand nombre d'acteurs locaux et nationaux.

ArtFiMed a effectué un important travail de promotion du Code de Conduite pour une pêche responsable (CCRF) et de l'application des principes de l'Approche Ecosystémique des pêches (EAF) de la FAO, qui a contribué à renforcer les échanges entre l'administration, la recherche et la profession pour la gestion durable de la pêche artisanale. Par ailleurs, le projet a œuvré pour le renforcement de l'organisation professionnelle, de la sécurité en mer et des conditions de travail des pêcheurs artisans et ArtFiMed a appuyé l'élaboration d'un Système de suivi des pêches et d'échantillonnage biologique. Ce système qui est mis en oeuvre par des membres de la communauté des pêcheurs permet aux chercheurs d'actualiser les informations concernant l'état des ressources halieutiques exploitées.

Enfin, il a présenté les activités génératrices de revenus alternatives à la pêche, développées dans le cadre du projet. Ces nombreuses actions d'appui contribuant au développement socioéconomique et à l'intégration des femmes ont été très appréciées par les communautés bénéficiaires. Pour conclure, il a été rappelé que ce projet a été conduit depuis le départ avec une approche de concertation et d'implication des acteurs locaux et nationaux ce qui a permis une implication forte des parties prenantes dans ce projet pilote.

## **6. Discussions**

A partir des exposés et des présentations réalisées au cours de la journée, un grand nombre de représentants de la profession, des pêcheurs artisans, de représentants d'organisations professionnelles de pêches artisanale des différentes régions de Méditerranée Marocaine ont pu intervenir et faire partager aux participants les préoccupations des professionnels du secteur.

A de multiples reprises, l'ensemble des participants a pris conscience de la nécessité d'initier de multiples collaborations entre les projets et les institutions présentes, en vue de renforcer la coordination entre les différents acteurs de développer des synergies et d'améliorer ainsi l'efficacité des activités qui seront mises en oeuvre.

Cette rencontre sur la pêche artisanale a permis de rappeler l'importance du secteur de la pêche artisanale notamment en terme d'alimentation, d'emplois et de revenus pour les populations côtières et particulièrement pour les communautés de pêche en méditerranée marocaine et à soulignée l'importance du soutien qui devait être apporté aux communautés de pêche, notamment en matière d'appui à l'organisation.

## 7. Conclusions et recommandations

### Conclusions

Les représentants de la pêche artisanale reconnaissent les efforts de l'administration Marocaine pour améliorer les infrastructures, les conditions de travail et de sécurité à bord et encouragent les actions orientées en appui à la pêche artisanale mise en œuvre notamment dans le cadre du programme Hibar et du plan Halieutis. Ils ont souligné l'importance de moderniser la pêche artisanale pour améliorer les conditions de travail et de sécurité des pêcheurs artisans.

Cependant les représentants de la pêche artisanale insistent sur la nécessité de renforcer la communication et la concertation avec les professionnels du secteur. Ce processus de concertation et de consultation doit être permanent afin que les préoccupations du secteur soient prises en compte et que la profession participe et soit impliquée durant toute les phases (identification, élaboration et mise en œuvre) des plans, programmes et projets d'appui au secteur mais également dans le processus d'aménagement et de gestion des pêches.

Les représentants de la pêche artisanale ont souligné l'importance de leur activité sur le plan social, économique et pour sa contribution à la sécurité alimentaire et ont ainsi souligné la nécessité d'une reconnaissance du secteur et de sa fonction dans le tissu social. A ce sujet, l'annonce d'une couverture sociale de la CNSS pour les communautés de pêcheurs artisans a été félicitée et il a été demandé sa mise en œuvre effective dans les meilleurs délais.

Par ailleurs le rôle des femmes dans le secteur a été abordé et il a été souligné l'importance de renforcer son intégration dans le secteur.

Les représentants de la profession ont fait part de la situation inquiétante et de la détérioration généralisée des ressources halieutiques accessibles à la pêche artisanale et ont souligné la baisse des débarquements depuis ces dernières années, qui a une répercussion directe sur le niveau de vie des communautés de pêche artisanale. A cet effet, il a été demandé de renforcer le travail de recherche sur les ressources exploitées par la pêche artisanale et de renforcer dans ce cadre, la collaboration entre les chercheurs et les pêcheurs.

Rappelant la grande sélectivité des techniques et engins de pêche utilisés par la pêche artisanale, qui sont adaptés aux spécificités locales, les représentants de la profession ont fait part de leur grande préoccupation concernant l'activité de pêche chalutière pratiquée de manière illégale dans la zone réservée à la pêche artisanale, provoquant une dégradation de l'état des ressources halieutiques accessibles à la pêche artisanale et une dégradation des écosystèmes côtiers et notamment des habitats critiques (zone de reproduction, de nurseries et de croissance). A cet effet, ils ont demandé de renforcer la surveillance et le contrôle de la pêche, afin de limiter les activités de pêche illicite et illégale (IUU) dans la Méditerranée Marocaine et particulièrement celle qui opère dans les zones de la pêche artisanale.

Enfin, les représentants de la profession félicitent les organisateurs de cette journée qui a permis de faire prendre conscience de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine, de ses problèmes et de ses enjeux. Cette journée a permis aux professionnels du secteur d'exprimer leurs préoccupations, et aux acteurs du secteur de pouvoir échanger et renforcer ainsi la collaboration.

## **Recommandations adoptées lors de la Journée Nationale de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine**

Les discussions et travaux réalisés ont permis d'adopter les recommandations suivantes:

Les représentants du secteur de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine recommandent de :

Soutenir les instances de la pêche artisanale afin de bénéficier de **couverture sociale et de centres de soins** a proximité des centres de pêche afin de permettre aux communautés de pêcheurs artisans de vivre dignement de leur activité

Renforcer les actions de **formation générale des pêcheurs artisans et de leur famille** et élaborer un programme de formation adapté permettant de réduire l'analphabétisme.

Appuyer la **participation de la femme** dans les activités de la pêche artisanale et renforcer sa participation dans le secteur de la pêche, les activités connexes, et dans les organisations professionnelles.

Renforcer la **participation des acteurs de la pêche artisanale dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de la réglementation** concernant la gestion des ressources halieutiques et l'aménagement de la zone côtière et renforcer la représentation des organisations de la pêche artisanale dans les activités d'aménagement de la pêche dans les organisations nationales et internationales de gestion de la pêche.

**Appuyer la création de structures organisationnelles de la profession** la ou elles n'existent pas et renforcer les organisations professionnelles de pêche artisanale en appuyant la coordination et le partage d'expérience à un niveau national et régional.

**Renforcer le programme national de recherche appliquée sur la pêche artisanale** en Méditerranée marocaine, pour permettre d'étudier les aspects biologiques, l'état des ressources, l'activité de pêche, le milieu et les pollutions qui l'affectent, et enfin tous les aspects socio économiques des activités humaines liées directement ou indirectement au secteur de la pêche artisanal.

Renforcer la **vulgarisation et la diffusion de la réglementation de la pêche** et des **résultats de la recherche** auprès des pêcheurs et de l'administration et des acteurs économiques concernés.

**Renforcer la surveillance et le contrôle de la pêche pour éliminer la pêche illicite et illégale (IUU)** dans la Méditerranée marocaine et particulièrement celle qui opère dans les zones de la pêche artisanale.

Par ailleurs, les professionnels du secteur de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine ont adoptés les recommandations spécifiques suivantes :

### ***Approvisionnement en Carburant***

Considérant les difficultés actuelles pour les pêcheurs artisans de s'approvisionner en carburant dans les sites de pêches artisanale, il est recommandé que des mesures nécessaires soient prises afin d'ouvrir les stations de carburant existantes dans les Points de débarquement aménagés (PDA) et de construire d'autres stations de carburant dans les ports de pêche artisanale qui ne disposent pas de moyens d'approvisionnement en carburant adaptés à la pêche artisanale.

### ***Repos biologique***

Conscients de la nécessité de la mise en œuvre de mesures de gestion permettant le renouvellement et la reconstitutions des ressources halieutiques surexploitées, et considérant les efforts consentis par la profession pour respecter ces mesures contraignantes, la baisse d'activité et de revenus pour les communautés de pêcheurs artisans en période d'arrêt biologique, il est recommandé à l'administration des pêches, d'étudier la possibilité d'indemniser les marins pêcheurs en période de repos biologique, comme mesure compensatoire à la baisse de revenus occasionnée par cette mesure de gestion.

### ***Pêche illégale***

Les professionnels de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine souhaitent sensibiliser les autorités sur le problème posé par le non respect de la réglementation des pêches et demandent à ce que tous les efforts soient mis en œuvre pour lutter contre ce phénomène, particulièrement en période de repos biologique.

### ***Sécurité en Mer***

Pour permettre de répondre aux exigences minimum requises en matière de sécurité, les professionnels du secteur demandent d'envisager les possibilités d'octroi d'autorisations pour accroître la capacité des bateaux dans des limites rationnelles.

### ***Plongée sous marine***

Les pêcheurs artisans souhaitent attirer l'attention sur le nombre très important et sans cesse croissant, d'autorisations accordées pour la pêche par plongée sous marine. Ils recommandent ainsi que l'impact de cette pêche soit étudié et demandent à ce qu'un effort particulier soit mené pour le contrôle de cette activité, particulièrement pendant la période de repos biologique.

### ***Commercialisation des produits de la pêche artisanale***

Dans un souci d'amélioration de la traçabilité et de la qualité des produits et de la réglementation des pêches, les représentants de la profession insistent sur le fait que tous les produits de la pêche artisanale qui doivent être vendus dans les halles et dans les marchés prévus à cet effet. Par ailleurs, les professionnels du secteur attirent l'attention sur le manque d'infrastructures ou les mauvaises conditions des infrastructures de débarquement et de réception des produits de la pêche dans de nombreux sites de pêche artisanale de la Côte Méditerranéenne.

### ***Aires Marines Protégées***

Conscients de l'importance de la préservation des habitats critiques et des zones sensibles pour les espèces halieutiques, les pêcheurs artisans demandent à ce que la réglementation concernant la pêche dans les parcs Nationaux et notamment dans le parc National d'Al Hoceima, puissent être contrôlée et respectée.

### ***Exploitation des coquillages***

Considérant le fort niveau d'exploitation des stocks de certaines espèces de coquillages les pêcheurs artisans attirent l'attention de l'administration sur le risque de surexploitation pesant sur les mollusques bivalves et demandent que le système de quotas d'exploitations de coquillages soit étudié.

### ***Réorientation et formation professionnelle***

Considérant le faible niveau d'accès à la formation et les conditions très difficiles pour se réorienter professionnellement, les pêcheurs artisans demandent de pouvoir bénéficier d'appuis, afin de pouvoir se réorienter, de se former et de travailler dans d'autres secteurs, en leur facilitant l'obtention des documents nécessaires.



### ***Récifs artificiels***

Considérant les résultats encourageants obtenus par la pose de récifs artificiels, les pêcheurs artisans demandent à ce que des études soient menées pour évaluer la possibilité d'installer de tels dispositifs dans d'autres sites de pêche artisanale.

Les participants ont proposés la création d'une commission constituée de tous les organisateurs de cette rencontre (CPMM, DPM, INRH, FAO CopeMed II et ArtFiMed) en vue d'assurer le suivi de ces recommandations.

Par ailleurs, une lettre concernant les résultats de cette journée, a été adressée pour information à Monsieur le Directeur du Cabinet de Sa Majesté le Roi. (Cf Annexe 16)

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Programme de la réunion

# Journée Nationale de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine

2 juin 2011  
Tanger, Maroc



## PROGRAMME

9h00 : Enregistrement des participants

9h30 : Discours d'ouverture (CPMM, DPM, INRH, FAO, CopeMed ArtFiMed)

10h00 : Pause café

### 10h15 : Session 1 : Pêche artisanale et Objectifs du Millénaire pour le Développement

- Processus de développement des directives volontaires pour la pêche artisanale (L. Westlund FAO)
- La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives (A. Srour - CGPM)
- Processus internationaux, droits des pêcheurs et questions de genre (B. O'Jordan - ICSF)
- Gestion durable des ressources halieutiques (I. Ono – JICA)
- Activités de l'AECID en appui au secteur de la pêche artisanale au Maroc (I. Martinez - AECID)

11h30 : Discussions et recommandations

### 11h45 : Session 2 : La pêche artisanale en Méditerranée Marocaine

- Enjeux et perspectives de la pêche artisanale au Maroc (M.L Bourass - CPMM)
- Le plan Ibhar (K. Faouzi - DPM)
- Promotion socioprofessionnelle pour le segment pêche artisanale (A. EL Kouhen - DPM)

12h45 : Discussions et recommandations

13h00 : Déjeuner

### 14h30 : Session 3 : La pêche artisanale en Méditerranée Marocaine

- Le rôle du projet Pêche Artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée. (I. El Atrassi - MCA/APP)
- Pêche artisanale en Méditerranée marocaine : Diagnostic et état des ressources. (S. Benchoucha - INRH)
- Associer pêche responsable et développement social. (M.M. Idrissi - FAO-ArtFiMed)

15h15 : Discussions et recommandations

15h30 : Pause café

16h00 : Synthèse de la journée et recommandations

17h30 : Clôture

## **Annexe 2 : Allocution de la Direction des Pêches Maritimes**

### **DISCOURS D'OUVERTURE**

#### **Département des Pêches Maritimes**

Monsieur le Président;  
Monsieur le représentant de la FAO;  
Monsieur le Secrétaire exécutif de la CGPM;  
Monsieur le responsable du projet COPEMED/ART FI MED  
Mes dames et Messieurs;

**Pour commencer**, je voudrais exprimer mes profonds sentiments de gratitude aux représentants de la Chambre des Pêches Maritimes de la Méditerranée, qui accueille cette journée, ce qui témoigne l'engagement de tous les intervenants du secteur pour contribuer à son développement.

**Je tiens à remercier tous** les responsables des organisations internationales et personnalités ici présentes notamment de la FAO, de la CGPM, les experts des projets CopeMed II et l'INRH pour les efforts et sacrifices déployés pour le développement de la Pêche Artisanale dans le bassin Méditerranéen.

Je remercie aussi, les représentants de la profession, des ONG, les bailleurs de fonds : AECID, l'UE et la JICA ainsi que tous les autres participants et je vous souhaite tous la bienvenue.

Nous reconnaissons tous l'importance que revêt cette journée qui sera certainement une occasion pour les différents partenaires et acteurs dans le secteur pour partager leur expériences sur les meilleures pratiques de gestion des pêcheries et créer des réseaux d'échange de connaissances afin d'identifier les moyens qui permettront d'accroître la contribution de la pêche artisanale dans les efforts de réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Tenant compte, d'une part, de l'accroissement de la pression sur les pêcheries et l'application des mesures de gestion d'accès aux zones de pêche, et d'autre part des enjeux socio-économiques importants de la pêche, la question halieutique se posera désormais en terme de disponibilité de la ressource pour répondre à une demande de plus en plus forte en produits de la mer.

Au Maroc, la pêche maritime, fortement développée ces dernières décennies, est devenue une composante essentielle de l'économie, dynamique et pourvoyeuse de nombreux emplois.

La pêche artisanale au Maroc, constitue une source de vie très importante, notamment dans les villes Nord du Royaume. Elle est pratiquée par des petites unités ne dépassent généralement pas les 2 TJB et utilisant une multitude d'engins. Cette flottille représente 17% de la flotte artisanale globale nationale.

La pêche en Méditerranée représente un volume d'environ 5% de la production nationale et une valeur correspondante de 10%.

Les côtes marocaines méditerranéennes recèlent des ressources halieutiques variées d'une importance socio-économique indéniable grâce à leurs hautes valeurs commerciales, à l'instar des poissons migrateurs comme le thon rouge, l'espadon et les mammifères marins. L'activité de la pêche dans la zone revêt un poids social important. On dénombre 6 principaux ports, 3 points de débarquement aménagés et 86 sites de pêche artisanale au Maroc

En parallèle à ses spécificités, la zone Méditerranéenne à des contraintes en l'occurrence: L'étroitesse du plateau continental, l'absence d'upwelling, les hauts risques de pollution, l'existence de zones sensibles, l'interaction entre des mammifères et les pêcheurs ainsi que les stocks partagés.

Le Département de la Pêche Maritime accorde au secteur de la pêche artisanale un intérêt très particulier, spécialement en Méditerranée, vu son rôle dans le tissu social.

La nouvelle stratégie « Halieutis » engagée par le Département de la Pêche Maritime, prévoit parmi ses programmes l'aménagement des pêcheries méditerranéennes, la restructuration de la flotte, le suivi de la traçabilité des produits de la pêche au débarquement et à l'exportation, ainsi que la valorisation des produits de la pêche.

En conclusion, il y a lieu de mettre l'accent sur la nécessité de prise en considération des spécificités de la pêche en Méditerranéenne et de l'importance de l'amélioration des connaissances sur la pêche artisanale pour améliorer l'aménagement des pêcheries, notamment à travers la coopération et l'inter échange régional.

### **Annexe 3 : Allocution de M. André Hupin, Représentant de la FAO au Maroc**

Monsieur le Président de la Chambre des Pêches Maritimes de la Méditerranée,  
Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Recherche Halieutique,  
Madame la Directrice de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture,  
Mesdames et Messieurs les représentants des bailleurs de fonds,  
Chers Collègues de la Commission Générale des Pêches de la Méditerranée et des Projets COPEMED et ARTFIMED,

Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de représenter la FAO à l'occasion de cette Journée de la Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine et de démontrer ainsi l'importance que la FAO accorde au développement de ce secteur dans le respect des principes du Code de conduite pour une pêche responsable. En effet, il faut avant toute chose assurer des revenus décentes pour les pêcheurs artisanaux et leur famille, mais il faut le faire de manière durable, en préservant les ressources pour les générations futures. Je pense que c'est là le thème essentiel qui sous-tend les travaux de cette journée. Je voudrais donc féliciter la Chambre des Pêches Maritimes de la Méditerranée, le Département de la Pêche Maritime et l'INRH d'avoir accepté la proposition du projet COPEMED/ARTFIMED d'organiser cet événement et les remercier très chaleureusement d'avoir bien voulu prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Je voudrais également saluer la participation des bailleurs de fonds à cette journée.

Depuis de très nombreuses années, la FAO a appuyé les efforts du Gouvernement du Royaume du Maroc dans le développement du secteur des pêches.

On ne compte plus les projets qui ont été mis en œuvre dans ce domaine que ce soit pour mener des campagnes d'évaluation des ressources, améliorer les techniques de pêche, renforcer les capacités des services nationaux, notamment à travers un vaste projet pour la modernisation et le développement du secteur des pêches maritimes, développer des programmes de recherche, améliorer la qualité des produits et le contrôle sanitaire, appuyer la mise en place des chambres maritimes, promouvoir la commercialisation par des systèmes d'information sur les marchés, y compris la création d'Infosamak, et lutter contre la pêche illicite.

Plus récemment, outre l'appui des projets COPEMED et ARTFIMED financés par l'Espagne que je remercie ici et dont Monsieur Caminàs vous parlera, la FAO appuie la Stratégie Halieutis du Gouvernement Marocain à travers un projet de modernisation de la flotte de pêche côtière. Il s'agit de concevoir des modèles de bateau conformes aux normes de sécurité et de salubrité internationales pour les différents types de pêche, senneurs, chalutiers, palangriers et bateaux mixtes et de développer un programme de modernisation progressive de la flotte en conformité avec les plans d'aménagement des différentes pêcheries, de manière à assurer une pêche durable.

J'espère que la FAO pourra continuer à appuyer les efforts du Gouvernement dans le développement du secteur des pêches, non seulement pour accompagner le programme de modernisation de la flotte de pêche côtière mais aussi dans le domaine de la pêche artisanale, peut-être en assurant la généralisation de l'approche pilote mise en œuvre par le projet ARTFIMED si elle est jugée positive. Cette journée est destinée notamment à discuter de ce point particulier et d'échanger des informations sur les résultats d'autres expériences ou programmes dans le domaine du développement de la pêche artisanale comme ceux mis en œuvre avec l'appui de la Coopération japonaise ou de l'Agence de Partenariat pour le Progrès avec le financement du Millenium Challenge Account et de voir dans quelle mesure ces programmes répondent aux besoins des

pêcheurs artisanaux et permettent d'assurer une pêche durable. J'espère que l'on pourra ainsi dégager des orientations pour l'avenir.

Je vous souhaite donc plein succès dans vos travaux.

## **Annexe 4 : Allocution de Mr le coordinateur des projets FAO CopeMed II et ArtFiMed.**

Mesdames/Messieurs les représentants du Département de la Pêche Maritime; de la Chambre de Pêche Maritime de la Méditerranée ; de L'Institut National des Recherches Halieutiques; du Gouverneur de la province Fahs Anjra; du donateur d'ArtFiMed, l'Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement; Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Général de Pêche de la Méditerranée, représentants de la Direction Général de la Pêche et l'Aquaculture de Tunis, représentants des Agences ministériels, des Organisations Professionnelles, les représentants de la communauté de pêche de Dikky et autres communautés de pêcheurs artisanales; Monsieur le représentant de la FAO au Maroc, les experts des projets de coopération, Mesdames, Messieurs.

Je voudrais remercier la Directrice Générale des Pêches Maritime et de l'Aquaculture, Madame Driouich, le Vice-président de la Chambre de Pêche Maritime de la Méditerranée Monsieur Borass, le Directeur Général de l'INRH Monsieur Faik, et le représentant de la FAO Monsieur Hupin pour leur soutien pour l'organisation de cette Journée sur la pêche artisanale. Cette journée va nous permettre de renforcer la coopération nationale et internationale au bénéfice de la pêche artisanale Marocaine.

Même si l'Accord pour le projet ArtFiMed avait été signé par Monsieur le Ministre de la Agriculture et la Pêche Maritime Marocaine et par le Représentant de la FAO au Maroc en décembre 2007, les activités sur la pêche artisanale au Maroc réalisées par le projet CopeMed datent déjà de 1997, année pendant laquelle le Comité de Coordination du projet avait approuvé lors d'une réunion à Tanger, la création d'un Programme sur la pêche artisanale dans la Méditerranée. Postérieurement dans le cadre de ce Programme, une Étude intégrée de la pêche artisanale dans la lagune de Nador avait été réalisée par le Centre Régional de l'INRH. C'est la première étude qui s'est intéressée aux aspects liés à l'exploitation des ressources halieutiques et aux aspects socio-économiques. Cette étude pilote s'était intégrée dans l'Inventaire des Communautés de la Pêche Artisanale en Méditerranée Occidentale et Centrale préparé pendant la phase I de CopeMed, publié dans les Etudes de la CGPM et Revue No. 77 en 2006. Un important complément au travail réalisé, était la publication du livre EXISTE T-IL UN FUTUR POUR LES PÊCHES ARTISANALES EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE? Ce livre a été écrit à un vaste public afin d'exposer les problèmes de la pêche artisanale, les obstacles au développement, et quelques possibilités pour un tel développement.

Suite aux actions réalisées par CopeMed, le Maroc se positionne comme l'un des pays demandant le plus d'appui international pour mener la révision et l'amélioration des pêches artisanales, avec le soutien de la FAO. Le positionnement favorable de l'administration Marocaine envers la pêche artisanale était indispensable pour que la FAO accorde avec le Maroc, que Dikky se situant près de Tanger, soit le lieu sélectionné pour l'étude pilote de la pêche artisanale qui a été et est à l'origine de toute activité du projet ArtFiMed au Maroc depuis 2008. Les principaux résultats de ce projet seront montrés au cours de la Journée.

Les pêches artisanales sont un composant national de la pêche, et sont présentes dans toute la Méditerranée bien que leur importance varie d'un pays à l'autre. Elles sont sources d'alimentation, d'emplois et de revenus notamment pour les communautés de pêcheurs. Pour favoriser une gestion responsable et efficace des ressources, il y a lieu de mener une évaluation appropriée de ce secteur et des ressources exploitées, qui inclue ses composantes biologiques, humaines, sociales et économiques.



Il est de plus en plus admis que la pêche artisanale doit être considérée comme un secteur complexe avec ses spécificités requérant une approche holistique. C'est pour cette raison qu'à partir de la Conférence mondiale sur les pêches artisanales de Bangkok 2008 et Suite à une recommandation du COFI en 2009, le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO s'est engagé dans un processus consultatif pour examiner les besoins et les diverses options pour la mise en place d'un instrument international sur les pêches artisanales et d'un programme d'assistance globale pour le secteur et dans la préparation d'une proposition pour des Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables.

Les projets FAO-CopeMed et ArtFiMed offrent une occasion de passer à des actions concrètes dans des zones spécifiques en Tunisie et au Maroc, à l'échelle nationale et régionale. A travers l'acquisition de connaissances, de leçons et la diffusion des acquis du projet ArtFiMed, des résultats sont attendus au niveau national en termes d'amélioration des processus d'appui aux pêches artisanales et, au niveau de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), en terme d'échange d'expérience, de visibilité et de prise en compte des pêches artisanales au bénéfice d'une durabilité sociale, économique et environnementale en Méditerranée.

Conscient des enjeux, des défis et des opportunités de la pêche artisanale au Maroc et en Méditerranée notamment, nous avons organisée cette Journée Nationale de la Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine. Cette journée aura pour objectifs de sensibiliser les acteurs sur le rôle et les enjeux de la pêche artisanale, de renforcer la coordination entre les différents partenaires intervenants dans le secteur afin de partager des expériences sur les meilleures pratiques pour la pêche artisanale, de développer des partenariats et identifier les moyens qui permettraient d'accroître la contribution des pêches artisanales à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

La rencontre a été ouverte aux acteurs de la pêche dans la région Méditerranée Marocaine pour approfondir les réflexions sur la co-responsabilité et la co-gestion des ressources halieutiques dans le cadre de la coopération internationale des projets régionaux de la FAO. Nous souhaitons une réunion fructueuse et je suis certain qu'avec le soutien du Ministère, la Chambre de Pêche, la FAO et du INRH et vos interventions et vos idées, la session produira d'importants résultats et marquera un important point de départ pour la pêche artisanale au Maroc et dans la Méditerranée.

# Annexe 5 : Processus de développement des directives volontaires pour la pêche artisanale. (L. Westlund)

### VERS DES DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR GARANTIR DES PÊCHES ARTISANALES DURABLES

Sujets thématiques et processus

*Journée nationale de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine*

Tanger, Maroc, 2 juin 2011  
Lena Westlund, consultante FAO

### Pourquoi des directives sur les pêches artisanales?

- Les pêches artisanales contribuent à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté
  - Plus de 90% (108 millions de personnes) des pêcheurs et travailleurs du secteur sont des artisans
  - La grande majorité vit dans des pays de développement
  - La moitié sont des femmes
- Grand nombre de pêcheurs et travailleurs exerçant la pêche occasionnelle ou saisonnière
- Emplois / revenus & disponibilité de produits alimentaires / nutrition

### Pourquoi des directives sur les pêches artisanales?

- L'importance des pêches artisanales et leur rôle ne sont pas reconnus
  - Marginalisation et accès limité aux ressources
  - Exclusion des processus de politiques et prises de décision
  - Pauvreté et hauts niveaux de vulnérabilité

### Reconnaissance croissante des pêches artisanales

FAO COFI 2003  
Pêches artisanales deviennent point à part de l'ordre du jour

Bangkok 2008  
Conférence mondiale pour une pêche artisanale durable + Rapport de l'atelier préparatoire de la société civile

2010 consultations régionales  
Processus consultatif pour examiner comment mieux intégrer la gestion des ressources naturelles et le développement social et économique (Bangkok, Manua, San José)

FAO COFI 2011  
Recommandation qu'un instrument international pêches artisanales soit développé

### Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables

Portée globale, Eaux marines et continentales, Tous les secteurs du système halieutique, Réduction de la pauvreté et développement social et économique, Bonne gouvernance des pêches et utilisation durable des ressources

Les Directives sont à l'appui d'autres initiatives pour le développement équitable

### Objectifs

Soutenir la réalisation d'une vision des pêches artisanales:

Leur contribution au développement durable est entièrement réalisée / Elles ne sont pas marginalisées / Les secteurs participants dans la prise de décisions / La pauvreté et l'insécurité alimentaire ne persistent pas

Comment? Par la mise à disposition des conseils et recommandations, l'établissement des principes et critères, et la fourniture des informations pour aider les parties prenantes à atteindre la vision

### L'importance du processus

- Développement basé sur consultations déjà accomplies
- Engagement des toutes les parties prenantes pertinentes
- Allocation du temps suffisant pour garantir des consultations efficaces
- Chevauchement du développement et de la mise en œuvre des directives

**Instrument négocié**

- approuvé par les gouvernements, les organisations régionales et la société civile
- propriété des communautés pêches artisanales

### Définition des pêches artisanales

- Grande diversité
- Pas de définition universelle
- Critères pour définir ce que caractérisent les pêches artisanales dans un contexte local ou national
- Transparence et sens des responsabilités

### Principes généraux

- Bonne gouvernance
- Approche des droits de l'homme au développement
- Développement équitable – parité des sexes et non discrimination
- Approches holistiques et intégrées
- Approche écosystémique des pêches (AEP): participation et viabilité de toutes les parties des écosystèmes

### Contenu thématique

- Participation et représentation des parties prenantes
- Égalité et équité sociale et économique
- Gouvernance des ressources, régimes d'accès et mise en application
- Développement social et économique
- Sécurité et protection
- Cohérence de la politique, coordination et collaboration institutionnelles
- Besoins d'information, sources et échange
- Développement de la capacité et appui à la mise en œuvre

La liste peut, bien entendu, être modifiée pendant le processus consultatif

### Participation et égalité

- Les moyens et la capacité appropriés sont nécessaires pour une participation efficace
- De bonnes structures organisationnelles facilitent la représentation
- L'égalité des sexes peut être atteinte en soutenant et habitant les femmes, et en impliquant les hommes ainsi que les femmes
- Le lien entre le travail de l'enfant et la pauvreté doit être reconnu
- La migration est une stratégie commune de moyens d'existence et le rôle des migrants et leur intégration requièrent une attention particulière pour la gouvernance et le développement

### Réconcilier la pêche responsable et le développement social et économique

Gouvernance des ressources, régimes d'accès et mise en application

- Utilisation durable des ressources
- Droits de pêche
- Responsabilité de restaurer, protéger et aménager les écosystèmes aquatiques

Développement social et économique

- Réduction de la pauvreté et amélioration du bien-être
- Droits de l'homme
- Revenus garantis et conditions de vie décentes

Pour des résultats et bénéfices durables – maintenant et pour les générations futures – il faut des approches intégrées

### Cohérence de la politique et intégration sectorielle

Pêches artisanales, Politiques et stratégies de la pêche nationale, DSRPs et plans de développement nationaux, Développement durable

### Information et capacités

Il faut de l'information

- pour la compréhension et la prise de conscience
- pour prendre des décisions, planifier et agir
- pour connaître ses droits et faire des demandes

Il faut de la capacité et des structures institutionnelles

- pour réclamer de l'appui
- pour fournir de l'appui
- pour être représenté
- pour participer aux prises de décision

### Qu'est-ce qu'on fera maintenant?

Maï 2011: Document de direction élaboré sur la pêche artisanale FAO

De maï 2011: Consultations avec les contributeurs des parties prenantes

Fevr 2012 (au plus tard): Consultation d'opinion FAO pour développer une première section de l'avant-projet

Juillet 2012: Rapport de l'état d'avancement pour COFI

Juin 2013: Consultations pour contributions des parties prenantes

Date à décider: Consultation technique FAO

Juillet 2014: Avant-projet négocié présenté au COFI

### Consultations avec les parties prenantes

Quand	Quoi	Où	Qui
Avril 2011	Declaration of Intent to develop common COI position to feed into the process	Global	ICSE WFF WFPF and others
10-12/05/2011	Inception workshop of the FAO Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa	Midrand, Afrique	
24-26/05/2011	APFIC Regional Consultative Workshop on Effects of Climate Change on Fisheries and Aquaculture in the Asia-Pacific Region	Manua, Philippines	APFIC
13-17/06/2011	ASEAN-SEAFDEC Fisheries & Aquaculture Towards 2020 "Fish for a Better Future" Workshop on Adapting to a Changing World	Bangkok, Thaïlande	SEAFDEC/APFIC <a href="http://www.seafdec.org">http://www.seafdec.org</a>
4-6/10/2011	Regional Consultative Workshop on Strengthening Assessment of Fisheries and Aquaculture in the Asia-Pacific Region	Yangon, Myanmar	APFIC
May 2012	Regional Workshop Near East	Oman	FAO Regional Office
12/05-12/08/2012	Expo 2012	Yeuou, Corée	EXPO

Exemples pour inspiration

### Comment on peut s'y livrer, contribuer en profiter?

- Prendre conscience et sensibiliser les parties prenantes au processus et aux instruments pertinents ayant un rapport aux pêches artisanales
- S'engager au processus consultatif et fournir des apports et commentaires à la FAO
- Intégrer les principes-clés et sujets thématiques aux programmes, stratégies et plans de travail

### Quel est votre avis?

- Comment assurer un processus de consultation efficace:
  - Comment procéder dans votre région / pays / organisation?
  - Comment la FAO peut-elle donner un appui?

Un compte rendu des commentaires pertinents faits lors de cette réunion sera transmis au Secrétariat FAO.

Vous pouvez également contacter le Secrétariat FAO directement : [rolf.willmann@fao.org](mailto:rolf.willmann@fao.org) et [nicole.franz@fao.org](mailto:nicole.franz@fao.org)

# Annexe 6 : La pêche artisanale en Méditerranée : Situation générale et perspectives (A. Srour - CGPM)

**Journée de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine**  
Tanger, 2 juin 2010

**La pêche artisanale en Méditerranée: Situation générale et perspectives**



Par **Abdelhak Srour**  
Secrétaire Exécutif

**Présentation de la CGPM**

L'Accord CGPM, a été approuvé par la Conférence de la FAO en 1949, sous les dispositions de l'Article XIV de la constitution de la FAO, et est entré en force en 1952. (Amendement en 1983, 1978 et 1997)

L'adhésion est ouverte aux Membres des Nations Unies, spécialement les pays côtiers dont les bateaux pêchent dans la zone de convention et également aux organisations d'intégration économique.

La CGPM tient ses sessions annuelles sur une base annuelle. Elle met en œuvre sa politique et activités à travers le Secrétariat basé à Rome.

La CGPM a la mission principale de coordonner les efforts des Gouvernements pour une gestion efficace des pêcheries au niveau régional, conformément au Code de conduite pour une pêche responsable. La CGPM a l'autorité d'adopter des décisions contraignantes concernant la gestion et la conservation des pêcheries dans la zone de la Convention

**Main Objectives of GFCM**

- développement, conservation et gestion rationnelle des ressources marines vivantes
- Meilleure utilisation des ressources marines vivantes
- Développement durable de l'aquaculture

**24 membres**

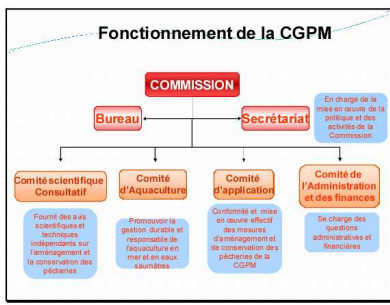
- Albania
- Algeria
- Bulgaria
- Croatia
- Cyprus
- European Union
- Egypt
- France
- Greece
- Israel
- Italy
- Japan
- Lebanon
- Lithuania
- Malta
- Morocco
- Montenegro
- Romania
- Slovenia
- Spain
- Syria
- Tunisia
- Turkey

**Zone de compétence**



Méditerranée, Mer noire et les eaux intermédiaires

**Langues officielles**  
Anglais, Arabe, Français, espagnol



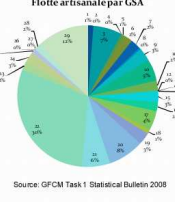
**Quelques caractéristiques de la Méditerranée**

- Pêcheries axées sur l'exploitation de plusieurs espèces et utilisant plus d'un engin de pêche**
  - Pas de stock dominant à gérer seule
  - Capture PA axées sur espèces à grande valeur commerciale
- Stocks essentiellement partagés**
  - Pas ou peu de possibilité de gérer indépendamment
  - Flotille artisanale ou côtière
- Pas de ZEE de 200 milles**
  - les eaux internationales dominent
  - l'expansion de l'INN affaiblit les mesures de gestion en vigueur
- Conflits d'usages multiples**
  - Pêche
  - Tourisme
  - Développement côtier
  - Autres

**Nombre d'unités artisanales par GSA**

GSA	Unités artisanales	Actives	Inactives	Total
1	1000	1000	0	1000
2	2000	1500	500	2000
3	3000	2500	500	3000
4	4000	3500	500	4000
5	5000	4500	500	5000
6	6000	5500	500	6000
7	7000	6500	500	7000
8	8000	7500	500	8000
9	9000	8500	500	9000
10	10000	9500	500	10000
11	11000	10500	500	11000
12	12000	11500	500	12000
13	13000	12500	500	13000
14	14000	13500	500	14000
15	15000	14500	500	15000
16	16000	15500	500	16000
17	17000	16500	500	17000
18	18000	17500	500	18000
19	19000	18500	500	19000
20	20000	19500	500	20000
21	21000	20500	500	21000
22	22000	21500	500	22000
23	23000	22500	500	23000
24	24000	23500	500	24000
25	25000	24500	500	25000
26	26000	25500	500	26000
27	27000	26500	500	27000
28	28000	27500	500	28000
29	29000	28500	500	29000
30	30000	29500	500	30000

**Flotte artisanale par GSA**



Source: GFCM Task 1 Statistical Bulletin 2008

**Le renforcement de la pêche artisanale en Méditerranée est un défi majeur pour la CGPM.**

La pêche artisanale est l'élément le plus faible lors de la négociation des questions de gestion à grande échelle, et son interaction avec les nombreuses autres activités dans le même (commun) domaine exige une attention particulière.



**PA: un intérêt particulier pour de la CGPM à partir de 1980**



**Résolution CGPM/15/1980/1**  
Définition d'une stratégie régionale pour la gestion de la pêche artisanale

1980

CONSIDERANT que la gestion des zones côtières implique un processus global de réflexion, prenant en compte l'interaction de toutes les activités conduites dans cette zone,


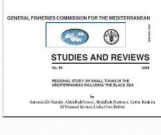
CONSIDERANT que ce processus est basé sur la définition d'une politique de gestion intégrée établie par l'ensemble des parties concernées au sein d'une structure ou mécanisme multi disciplinaire,....

Le Conseil Général des Pêches pour la Méditerranée ADOPTE

- la définition d'une stratégie indiquant, en particulier, la place de la pêche artisanale dans les schémas de gestion;
- l'établissement de plans d'occupation côtière selon les types d'utilisation;
- la formulation de schémas de gestion des pratiques;
- le renforcement des liens entre les pêcheurs, les chercheurs et les administrateurs par l'établissement d'une réflexion multi disciplinaire, de structures de discussions et de décision.

**2009**



**Publication de la CGPM: STUDIES AND REVIEWS N. 85**  
Étude régionale sur le petit thon en Méditerranée et Mer Noire

L'étude a révélé que le total de débarquement de petits thons capturés, pour la plupart, par la pêche artisanale s'élève à environ 150 000 tonnes soit un revenu de près de 300 millions d'euros

**2008**



**Publication CGPM: STUDIES AND REVIEWS N. 84**  
Impact des Techniques de pêche sur l'environnement Méditerranéen


Les engins utilisés par la pêche côtière à petite échelle sont, en général, plus sélectifs et permettent une diversification des métiers d'une manière adaptative, ce qui a permis à la pêche artisanale de maintenir une certaine rentabilité.

**2006**

**Publication CGPM: STUDIES AND REVIEWS N. 77**  
L'étude COPEMED pour évaluer le secteur de la pêche artisanale dans huit pays membres

**Conclusions générales et perspectives**



La stratégie de FAO telle qu'adoptée par le COFI en 2003 reconnaît que:

"... Beaucoup de pêches à petites échelles/artisanales et multi-espèces, en particulier dans les pays en développement, ne sont pas bien suivies; sont probablement sous-estimés et par conséquent pas considérées de manière adéquate dans le développement de plans et de politiques de pêche"

**Approche Multisectorielle et importance de la coopération institutionnelle**

Les priorités gouvernementales seront changées seulement si l'importance de la pêche artisanale pour la sécurité alimentaire et l'emploi sont reconnus. Une approche plus multi sectorielle parmi les agences de pêche, et une meilleure coopération institutionnelle pourraient renforcer les informations disponibles sur la pêche artisanale avec peu ou pas d'implications financières.

**Établissement des priorités et des exigences minimales**

Étant donné le manque de financement et de personnel, il est essentiel de revenir aux bases, de fixer les priorités, et sélectionner les variables essentielles à examiner.

La pêche artisanale (PA) représente 45% de la production mondiale de poissons

La PA est peu abordée dans les politiques, la gestion et les bases de données

Souvent les disponibles sont insuffisantes" pour les raisons suivantes:

- Les capacités financière et institutionnelle pour la collecte de données sont limitées
- Les données peuvent seulement être collectées par le biais d'enquêtes
- Le programme d'échantillonnage est souvent indisponible en raison de coûts élevés des enquêtes

Traditionnellement, les données de la PA, recueillies dans le cadre d'enquêtes directes, prennent du temps, spécialement du fait du nombre de variables à considérer (ex: nombre élevé d'espèces);

Trop de variables et de strates conduisent souvent à des statistiques sans résultat valide;

Impliquer les pêcheurs dans la collecte de données (co-gestion) et introduire des systèmes de déclarations de captures


Appliquer une approche métier/unités opérationnelles pour tenir compte du caractère multi-engins de la PA

**APPROCHE**

**Sensibiliser davantage sur l'importance de la Pêche Artisanale**

- S'entendre sur les indicateurs clés pour évaluer la pêche artisanale en tant que source pour la sécurité alimentaire pour l'emploi;
- Établir des ententes et partenariat aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la qualité et la disponibilité des informations clé sur ce secteur

De manière plus générale, plus de connaissances et de résultats spécifiques issus des études de cas, basées sur des situations factuelles, peuvent aider à envisager les changements nécessaires afin d'orienter les pêcheries artisanales vers une gestion intégrée et plus moderne



# Annexe 7 : Processus internationaux, droits des pêcheurs et questions de genre (B. O'Jordan - ICSF)

<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)</p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ONG internationale ;</li> <li>• Un réseau mondial de membres appuyant la pêche artisanale et les communautés de pêche artisanale ;</li> <li>• Fondé en 1986, ICSF/CIAPA fut établi en tant qu'effort « collectif » de ses membres individuels, engagés à appuyer la cause de la pêche artisanale et des travailleurs de la pêche artisanale (pêcheurs et autres « artisans » du poisson), et de soutenir ces derniers dans leurs luttes.</li> </ul>
<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>ICSF/CIAPA ne représente pas les travailleurs de la pêche mais appuie la cause de la pêche artisanale, à travers les activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du <b>réseau international</b> du collectif qui, fort de ses 40 membres présents de 23 pays à travers l'Amérique, l'Afrique, l'Europe et l'Asie, permet à ICSF-CIAPA d'être en liaison avec des contacts locaux dans les communautés de pêche et organisations représentant la pêche artisanale.</li> <li>• D'ICSF en tant qu'<b>ONG internationale</b>, à travers le travail de ses bureaux en <b>Inde</b> (bureau de programme) et en <b>Belgique</b> (bureau de liaison).</li> </ul>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p>Depuis 1997, les pêcheurs artisans et les travailleurs de la pêche eux-mêmes se sont organisés et ont établi leur propre représentation au niveau international, à travers les <b>Forums Mondiaux</b>.</p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>ICSF/CIAPA appuie les luttes des pêcheurs artisans et de leurs communautés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La lutte pour la reconnaissance et le respect de leurs droits à la vie et de leurs moyens d'existence ;</li> <li>• La lutte pour leur pleine participation dans les processus décisionnels qui affectent leurs moyens d'existence ;</li> <li>• La lutte contre les impacts de la pêche industrielle et du développement de l'aquaculture en zone côtière ;</li> <li>• La lutte contre le développement industriel en zone côtière ;</li> <li>• La lutte contre les projets immobiliers et touristiques en zone côtière ;</li> <li>• La lutte contre la privatisation des droits d'accès à la zone côtière.</li> </ul>
<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Les priorités de ICSF/CIAPA sont :</b></p> <p><b>Droits :</b> Promouvoir les droits de base des communautés de pêche de maintenir leur mode de vie et leurs droits à participer à la prise de décision et aux processus de gestion qui affectent leur mode de vie.</p> <p><b>Commerce :</b> Promouvoir des politiques et des pratiques commerciales pour le poisson et les produits de la pêche qui soient compatibles avec la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.</p> <p><b>Travail :</b> Promouvoir des conditions de travail sûres et adéquates pour les travailleurs du secteur de la pêche, incluant un revenu équitable et leur travail, un accès à la sécurité sociale, et la sécurité en mer</p> <p><b>Aquaculture :</b> Promouvoir les pratiques d'aquaculture familiale, socialement équitable et environnementalement durable, et compatibles avec la pêche artisanale.</p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Les enjeux horizontaux qui sont pris en compte dans le travail d'ICSF sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la pêche à petite échelle et artisanale basée dans les communautés ;</li> <li>• Encourager une utilisation durable des ressources ;</li> <li>• Valoriser le rôle des femmes dans la pêche ;</li> <li>• Souligner les aspects culturels et sociaux de la pêche ; et</li> <li>• Plaider pour que soient reconnus les droits des pêcheurs et des communautés de pêche.</li> </ul>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Dissémination de l'information</b></p> <p>Les programmes, les activités et les positions de ICSF/CIAPA sont disséminés à travers un large éventail d'outils médiatiques et de sources d'informations, incluant des publications imprimées, des productions multimédia digitales interactives, ainsi que via son site internet : <a href="http://www.icsf.net">www.icsf.net</a></p> <p><b>L'information, c'est le pouvoir !</b></p>
<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Pourquoi appuyer la pêche artisanale?</b></p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Pourquoi Appuyer la Pêche Artisanale?</b></p> <p>Contribution directe à la sécurité alimentaire, à la sécurité des moyens d'existence, au développement rural et à la lutte contre la pauvreté, ayant un rôle crucial dans le contexte actuel de crise alimentaire et économique mondiale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle contribue à plus de la moitié des captures mondiales de la pêche maritime et en eaux intérieures, dont la quasi-totalité est directement destinée à la consommation humaine ;</li> <li>• Elle emploie plus de 90% des pêcheurs dans le monde, et supporte plus de 100 millions d'emplois liés à la transformation, la distribution et la vente du poisson ;</li> <li>• Au moins la moitié des personnes employées dans la pêche à petite échelle sont des femmes.</li> </ul>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Pourquoi Appuyer la Pêche Artisanale?</b></p> <p>Modèle de pêche le plus durable, du point de vue social, économique et environnemental, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des systèmes de savoirs bien développés</li> <li>• Une diversité d'engins adaptés aux conditions locales</li> <li>• Des systèmes de gouvernance interne et d'autorégulation</li> <li>• Des systèmes d'occupation de la mer</li> </ul>
<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Pourquoi Appuyer la Pêche Artisanale?</b></p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Les Processus Internationaux</b></p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Processus internationaux importants pour la pêche</b></p> <p>ICSF-CIAPA a été créé en réponse au besoin ressenti par les communautés de pêche artisanale d'être informées des processus internationaux et de pouvoir avoir voix au chapitre. Les processus internationaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des pêcheries et leur conservation (CNUDM, Sommet de la Terre, Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, CBD, FAO, etc.) ;</li> <li>• Les conditions de travail (OIT) ;</li> <li>• La réglementation et la libéralisation du commerce international (OMC) ;</li> <li>• Les Droits de l'Homme (Charte des Nations Unies, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).</li> </ul>
<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Tant les États que les Pêcheurs ont le Droit de Pêcher</b></p> <p>Au cours des 25 années écoulées depuis la création d'ICSF-CIAPA s'est effectué un glissement positif au sein des processus internationaux : ceux-ci n'aborde plus uniquement les droits des États mais également ceux des parties prenantes, y compris les pêcheurs artisans et les communautés de pêche. Par exemple, la reconnaissance internationale de la pêche artisanale dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons prendre « en compte les intérêts des pêcheurs qui se livrent à la pêche artisanale et à la pêche de subsistance » ;</li> <li>• Code de Conduite pour une Pêche Responsable : Article 6.18 « ...les États devraient protéger de manière adéquate les droits des pêcheurs et des travailleurs du secteur de la pêche, particulièrement de ceux qui pratiquent une pêche de subsistance, artisanale et aux petits métiers, à des conditions de vie sûres et justes ainsi que, le cas échéant, à un accès préférentiel à des fonds de pêche traditionnels et aux ressources se trouvant dans les eaux relevant de la juridiction nationale. »</li> </ul>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Les Droits de Pêche et les Droits des Pêcheurs</b></p>	<p>Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA) 25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)</p> <p><b>Les droits des pêcheurs, les droits de pêche et la gestion des pêches par une « approche basée sur les droits »</b></p> <p>Les pêcheurs et communautés de pêche ont des droits. En tant que citoyens, ils ont des droits et peuvent exprimer des revendications à leurs gouvernements nationaux.</p> <p>En tant que pêcheurs, leurs droits de pêcher peuvent avoir une base légale inscrite dans les lois nationales. Ils peuvent également avoir des droits traditionnels ou communautaires, qui peuvent, ou non, être reconnus dans les lois nationales.</p>

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)




### Une approche des pêches basée sur les droits

Selon Ichiro Namura, ancien Directeur général adjoint de la FAO, « le Secrétaire de la FAO a clairement déterminé sa position en matière de droits d'accès. Ils sont absolument nécessaires, fondamentaux, pour assurer la durabilité des ressources halieutiques mondiales ».

Cela conduit à se poser un certain nombre de questions :


Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Les droits des pêcheurs, les droits de pêche et la gestion des pêches par une « approche basée sur les droits »


- Qui a le droit de pêcher? À quel moment les poissons et la mer?
- Les droits individuelles ou les droits collectives?
- Les droits de pêche doivent-ils respecter les Droits de l'Homme?
- La gestion des pêches par une « approche basée sur les droits peut-elle aider les objectifs sociaux?

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



- Les ressources halieutiques sont-elles mieux protégées dans un régime fondé sur des droits?
- Quel est le pour et le contre de cette question dans différentes parties du monde?
- Dans un système de droits de pêche, quels sont les objectifs visés, en particulier les objectifs sociaux et pour les pays en voie de développement?

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Des Régimes des Droits

- L'Access ouvert - Effectivement pas de réglementation ou de gestion;
- Les droits des Etats - l'Etat a la seule responsabilité pour les ressources (comme dans le cas d'UNCLOS);
- Les Droits Individuels - assigné par l'Etat aux individuelles entreprises, armateurs ou bateaux;
- Les Droits Communales des Communautés - les droits assignés aux coopératives, des groupes des pêcheurs ou des communautés

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Les Droits Individuels vs Les Droits Collectives

- Les droits individuels : quotas, l'assignation d'effort (jours de pêche etc.) etc. assigne aux entreprises, bateaux et armateurs individuels
- Les droits collectives: - Les Droits des Communautés ou Communales assignés aux coopératives, groupes des pêcheurs ou des communautés

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Les Droits Individuels vs Les Droits Collectives

Les droits collectives des Territoires Assignés aux Groupes des Pêcheurs (TURFS en anglais):

- Brésil: Les Réserves "Extractivistes" (Reservas Extractivistas), et des Aires Marines Protégées pour l'utilisation durable;
- Chili: les Aires Gestionées (Areas de Manejo - AMERBS), - pour la gestion et exploitation des ressources benthoniques (i.e. des mollusques);
- Chili: la zone de pêche exclusive pour la pêche artisanale de 5 milles

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)




### Les Droits Individuels vs Les Droits Collectives

Les droits individuels: les effets pervers pour des objectifs sociaux :

- La concentration des droits de pêche (les QITs en Islande, Chili, Canada, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande, Danemark);
- La discrimination contre la pêche artisanale (Islande, Chili, Afrique du Sud, Danemark, Pays Bas, Etats Unis)


Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



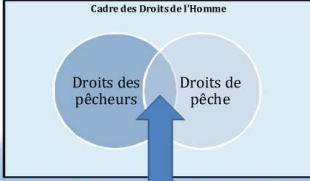
### Une approche des pêches basée sur les Droits de l'Homme :

- Se base sur les valeurs, standards et principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, etc. qui, pris dans leur ensemble, reflètent le consensus international autour d'un cadre légal des droits et obligations afin de garantir le respect de droits humains;
- Fournit une vision largement approuvée de ce que le développement devrait permettre : garantir la liberté, le bien-être et la dignité de tous.

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Cadre des Droits de l'Homme



Gestion des pêches par une « approche basée sur les droits »

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)




### Pas des droits de pêche sans respecter les droits des pêcheurs et leurs droits humains !

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)




### Les questions de genre, changer la donne, et l'agenda « genre » d'ICSF/CIAPA

Les femmes aussi, elles ont des droits !



Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Les femmes jouent un rôle vital dans la durabilité des pêches


Les femmes ont également des droits qui doivent être reconnus et respectés - à tous les niveaux.

Les femmes font partie intégrante des pêches artisanales et des communautés de pêche, en tant que travailleuses, en tant qu'entrepreneuses, et en tant qu'épouses, mères et sœurs des pêcheurs. Cependant, leur contribution n'est pas reconnue à sa juste valeur et leur travail et leur rôle sont souvent invisibles.

Les femmes dans la pêche, tout comme dans la société au sens large, sont confrontées à la discrimination à de nombreux niveaux : sur leur lieu de travail, à leur domicile, du point de vue de leurs droits civiques et humains, de leur travail, de leur sexualité et de leur fécondité.

ICSF/CIAPA affirme que la résilience de la pêche artisanale dépend du rôle joué par les femmes dans la pêche et dans la communauté, et tente de développer un programme spécial pour les appuyer et les renforcer dans ces différents aspects.

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)




En 2006, ICSF/CIAPA a décidé de mettre en route un processus de consultation des femmes dans la pêche aux niveaux national et régional et, sur base de cette consultation, d'analyser la situation des femmes dans la pêche afin de réaliser un agenda d'action international.

Les résultats spécifiques de cette consultation, basée sur l'expérience de terrain, sont :

- La nécessité de valoriser le travail rémunéré et non-rémunéré des femmes dans la durabilité des pêcheries;
- La nécessité de contester les relations patriarcales entre genres dans et hors du ménage, et dans les organisations de travailleurs de la pêche;
- La nécessité de valoriser les droits des femmes à participer à la prise de décision en matière de pêche; et
- La nécessité de contester les développements non liés à la pêche qui exploitent et déplacent les ressources naturelles et déplacent les communautés.


Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



Sur base de cette expérience, un agenda d'action a été établi pour les différents segments de la société :

- La famille et la communauté;
- Les organisations des pêcheurs;
- Les organisations de la société civile (ONG, médias, mouvements de consommateurs, groupes écologistes...);
- Les organismes de recherche;
- D'état et les organisations internationales.


Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



### Cet agenda vise à :


- Renforcer la capacité des femmes à participer dans les organisations et mouvements de travailleurs de la pêche ;
- Contester la résistance des hommes à la participation des femmes dans les organisations le cas échéant, et garantir le partage des tâches ménagères ;
- Garantir un environnement de sécurité et de liberté face à la violence et aux abus sexuels au sein du ménage et de la communauté ;
- Développer une culture qui tend à éliminer toutes formes de discrimination ;
- Garantir un espace et un appui aux femmes afin qu'elles participent aux processus décisionnels, y compris ceux liés à la conservation et à la gestion des pêcheries ;

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



- Créer des espaces séparés afin que les femmes s'organisent de manière autonome aux niveaux local, régional, national et international;
- Promouvoir une conscientisation au sujet des conditions socioéconomiques et des besoins de base des communautés de pêche, principalement des femmes et des autres groupes marginalisés;
- Respecter et valoriser les savoirs locaux et traditionnels et soutenir les efforts des communautés de pêche pour une pêche durable et équitable.

Le Collectif International d'Appui à la Pêche Artisanale (ICSF/CIAPA)  
25 Ans d'Appui à la Pêche Artisanale (1986 - 2011)



شكرا  
Merci

# Annexe 8 : Gestion durable des ressources halieutiques (I. Ono – JICA)

<p style="text-align: center;"><b>Coopération japonaise dans le domaine de développement de la pêche artisanale en méditerranée marocaine</b></p> <p style="text-align: center;">Le 02 juin 2011</p> <p style="text-align: center;"><b>Iwao ONO</b> Expert en pêche de JICA</p>	<p style="text-align: center;">Historique de la coopération japonaise dans la région méditerranéenne</p> <p>1998 : Construction du village de pêcheurs de Cala Iris</p> <p>2004 : Construction du village de pêcheurs de Sidi Hsaine</p> <p><b>Objectifs</b> Contribution au développement socio-économique dans la région méditerranéenne à travers la construction des villages de pêcheurs</p>	<p>2011 : - Mise en place d'un projet expérimental d'immersion de récifs artificiels à Cala Iris</p> <p>- Mise en place d'un projet expérimental d'immersion de récifs artificiels à Sidi Hsaine</p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration et préservation de la zone de reproduction dégradée par le chalutage illicite</li> <li>- Aménagement de pêcherie de sardine cas de Cala Iris et Sidi Hsaine, ainsi que de poule cas de Sidi Hsaine</li> </ul>																								
<p style="text-align: center;">Schéma d'aménagement devant la côte de Cala Iris et Torres</p> <p style="text-align: right;">A2 - B2 : 1,18km B1 - C1 : 1,37km C2 - D2 : 2,23km A2 - Port Cala Iris : 4,34km</p>	<p style="text-align: center;">Nombre des récifs artificiels qui seront immergés selon le type</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>60 unités</td> <td>363 unités</td> <td>168 unités</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>20 unités</td> <td></td> <td>8 unités</td> </tr> </table>				60 unités	363 unités	168 unités				20 unités		8 unités	<p style="text-align: center;">Schéma d'aménagement devant la côte de Sidi Hsaine</p> <p style="text-align: right;">Bloc anti-chalutage - avec les pots de poule 385 blocs - avec les briques 150 blocs - avec le bloc double poids 36 blocs</p> <p style="text-align: right;">Bloc de production</p>												
60 unités	363 unités	168 unités																								
20 unités		8 unités																								
<p style="text-align: center;">Nombre des récifs artificiels qui seront immergés selon le type</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>50 unités</td> <td>385 unités</td> <td>150 unités</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>36 unités</td> <td></td> <td>2 unités</td> </tr> </table>				50 unités	385 unités	150 unités				36 unités		2 unités	<p style="text-align: center;">Lieu d'immersion des récifs artificiels</p> <p style="text-align: center;">Interdiction de chalutage inférieure à 3 milles marins Dahir 1973-293 Nov 1973 N° 1-73-255 formant règlement sur la pêche maritime article 15</p> <p style="text-align: center;">Zone rocheuse Zone sableuse</p>	<p style="text-align: center;">Nombre des récifs artificiels qui seront immergés selon le type</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>400 unités 74T - 168m³</td> <td>510 unités 92T - 57m³</td> <td>150 unités 27T - 17m³</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>200 unités parmi 414 24 tonnes</td> <td></td> <td>1400 pièces</td> </tr> </table>				400 unités 74T - 168m³	510 unités 92T - 57m³	150 unités 27T - 17m³				200 unités parmi 414 24 tonnes		1400 pièces
50 unités	385 unités	150 unités																								
36 unités		2 unités																								
400 unités 74T - 168m³	510 unités 92T - 57m³	150 unités 27T - 17m³																								
200 unités parmi 414 24 tonnes		1400 pièces																								
<p style="text-align: center;">Schéma de mise en place des blocs des récifs artificiels</p> <p style="text-align: center;">Récifs anti-chalutage et gabions</p> <p style="text-align: center;">Récifs pour l'enrichissement</p>	<p style="text-align: center;">Schéma de disposition centrale des récifs artificiels</p> <p style="text-align: center;">BC : bloc cubique G : gabion</p>	<p style="text-align: center;">Les piliers des blocs sont colonisés par les coquillages et les algues</p>																								
<p style="text-align: center;">Banc de poissons autour de blocs de production</p>	<p style="text-align: center;">Coquilles de couteau et coque mangées par le poule</p>	<p style="text-align: center;">Activités annexes génératrices de revenu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nom du projet</b> Projet d'élevage de moules</li> <li>• <b>Organisme d'exécution</b> Coopérative de pêcheurs de Cala Iris</li> <li>• <b>Partenaires</b> DPM/INRH/ONP/JICA</li> </ul>																								
<p style="text-align: center;">- Suite -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier les activités de pêche pour atténuer la pression sur le stock de poissons, ainsi qu'augmenter et stabiliser les revenus des pêcheurs artisans</li> <li>- Expérimenter la possibilité d'exploitation d'élevage de moules par la coopérative des pêcheurs dans le cadre de la politique de développement d'aquaculture au Maroc</li> </ul> </li> <li>• <b>Coût du projet</b> 60.000 dirhams</li> </ul>	<p style="text-align: center;">- Suite -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Espèces ciblées</b> Moule Méditerranéenne, Mytilus galloprovincialis</li> <li>• <b>Contenu du projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation de 4 filières (chaque filière : 50m) d'élevage de moules</li> <li>- Traitement de moules (séchées, marinées, congelées) par le groupement de femmes de pêcheurs</li> <li>- Commercialisation des produits valorisés</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résultats escomptés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Clarification de l'évolution de la croissance des moules</li> <li>□ Solutions apportées aux difficultés rencontrées au cours d'élevage des moules et de leurs solutions</li> <li>□ Maîtrise des techniques d'élevage de moules par la coopérative de pêcheurs</li> <li>□ Production envisagée : 18 à 20 tonnes de moule par an, taille commerciale 6 cm</li> <li>□ Maîtrise des techniques de traitement des moules par le groupement de femmes de pêcheurs</li> <li>□ Mise en place d'un circuit de commercialisation des moules transformées</li> <li>□ Chiffre d'affaires envisagé : 200.000 DH par an</li> </ul> </li> </ul>																								



## Activités annexes cas de Souiria K'dima

### Projet de valorisation des produits de la mer et de leur commercialisation

- Production de boulettes de sardine
- Production de poissons fumés
- Vente des produits finis par les kiosques



## Conclusion

### 1. Récif artificiel

- C'est un bon outil pour l'AMP (Aire Marine Protégée)
- C'est un moyen pour la protection de la zone de reproduction,
- C'est un moyen de lutte contre le chalutage illicite
- Il contribue au renforcement des capacités de gestion de la coopérative de pêcheurs

- Suite -

### 2. Développement des activités annexes




La création des activités économiques annexes à l'initiative de la coopérative de pêcheurs est indispensable pour :

- la diversification des sources de revenu;
- l'atténuation de la pression de l'effort de pêche sur les ressources;
- le renforcement des capacités de gestion des coopératives de pêcheurs;
- l'amélioration des conditions socio-économiques des marins pêcheurs et de leur famille.

**MERCI**

**POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION**

# Annexe 9 : Activités de l'AECID en appui au secteur de la pêche artisanale au Maroc (I. Martinez - AECID)

<b>La coopération espagnole au Maroc et l'Appui au Secteur de la Pêche</b>  Journée nationale de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine Rabat, 2 juin 2011 <b>COOPÉRATION ESPAGNOLE MAROC</b>	<b>COOPÉRATION ESPAGNOLE: CADRE JURIDIQUE</b>  Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) BOE du 26 de novembre, n° 283 et RD 1603/2007, Statut de la AECID Loi 28/2006, de 18 de juillet, d'Agences de l'état pour l'amélioration des services publics Loi 23/1998, de 7 de juillet, de Coopération Internationale au Développement RD 519/2006 du Statu des Coopérants ✓ Entité de droit public qui fait partie du Secrétariat d'Etat de Coopération Internationale (SECI) et du Ministère d'Affaires Etrangères de la Coopération (MIAEC) ✓ Entité de gestion de la politique espagnole de coopération internationale au développement. ✓ Objet: lutte contre la pauvreté et la promotion du développement humain durable.	<b>COOPÉRATION ESPAGNOLE: POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT</b> <b>CONTENUS</b> → Lutte contre la pauvreté → Promotion du développement humain durable <b>OBJECTIFS</b> → Objectifs Millénaire de Développement (MDG) 2000 → Déclaration de Paris, Effcace de l'aide 2005 <b>CADRE INTERNATIONAL</b> → Code de Conduite - UE, Déclaration de Toledo 2007 → Agenda d'Action d'Accra, AAA, 2008 → PLAN DIRECTEUR 2009-2012 <b>INSTRUMENTS</b> → PACI, Plan Annuel de Coopération Internationale → Cadres d'associations DEP, Document Stratégique Pays → Stratégies horizontales / Sectorielles / Programmes																																																																																																				
<b>COOPÉRATION ESPAGNOLE: DONNÉES</b> <table border="1"><thead><tr><th>APD Brute Bilatérale</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>2007</td><td>3.754 M €</td></tr><tr><td>2008</td><td>4.761 M €</td></tr><tr><td>2009</td><td>4.728 M €</td></tr><tr><td>2010p</td><td>5.284 M €</td></tr></tbody></table> <table border="1"><thead><tr><th>APD/RNB Espagne</th><th>Prix base 2006</th></tr></thead><tbody><tr><td>2007</td><td>0,37%</td></tr><tr><td>2008</td><td>0,45%</td></tr><tr><td>2009</td><td>0,46%</td></tr><tr><td>2010p</td><td>0,51%</td></tr></tbody></table> éme bailleur de fonds par APD selon le CAD	APD Brute Bilatérale	Total	2007	3.754 M €	2008	4.761 M €	2009	4.728 M €	2010p	5.284 M €	APD/RNB Espagne	Prix base 2006	2007	0,37%	2008	0,45%	2009	0,46%	2010p	0,51%	<b>COOPÉRATION ESPAGNOLE AU MAROC</b> <b>APPUI AUX STRATÉGIES NATIONALES MAROCAINES</b> <b>PLAN DIRECTEUR 2009 - 2012</b> Priorités géographiques MAROC Groupe A - Association large Critères: ✓ Opportunités d'établir une association à long terme efficace. ✓ Capacité pour garantir des importants volumes d'APD et différents instruments. ✓ Grande potentialité comme partenaire de développement. <b>INDICATEUR NATIONAL DEVELOPPEMENT HUMAIN (INDH 2009)</b> INDICATEUR SDP PLAN D'ACTION N°1 (2009-2011) CHARTRE NATIONALE EDUCATION (2008-2009) PROGRAMME URGENCES EDUCATION (2009-2011) PLAN D'OUVERTURE DE FORMES DE RESPONSABILITE (2009-2011) STRATEGIE NATIONALE PROTECTION DE L'ENFANCE 2008-2012 STRATEGIE NATIONALE DE L'EAU NIVEAU PROGRESSES APPROCHEMENT GROUPE R (EQUILIBRE DES POPULATIONS RURALES) PLAN NATIONAL DE MANAGEMENT MANCHEVET (2008) STRATEGIE CAP 2009 CENTRALISATION VISION 2011 (STRATEGIE DE CARTANON) VISION 2011 (TOURISME, 10 ans de tourisme en 2010) FACTEUR NATIONAL POUR L'EMERGENCE INDUSTRIELLE	<b>COOPÉRATION ESPAGNOLE AU MAROC: exécution 2009</b> <table border="1"><thead><tr><th>Objets / lignes stratégiques de Plan Directeur</th><th>2009 (M€)</th><th>% APD</th><th>Agences / Instruments</th><th>%</th></tr></thead><tbody><tr><td>1. Gouvernance démocratique</td><td>2.143.262</td><td>2,92%</td><td>APD aux AEMAR, Dénouement de la Coopération AEMAR</td><td>15,20%</td></tr><tr><td>2. Développement local et lutte contre la pauvreté</td><td>5.023.211</td><td>5,91%</td><td>ACCI</td><td>15,70%</td></tr><tr><td>3. Education</td><td>8.375.538</td><td>9,51%</td><td>AD - ICM</td><td>15,00%</td></tr><tr><td>4. Santé</td><td>8.114.629</td><td>5,43%</td><td>AD - ICM</td><td>15,00%</td></tr><tr><td>5. Etat et assainissement</td><td>287.138</td><td>0,18%</td><td>AD - ICM</td><td>1,20%</td></tr><tr><td>6. Développement économique social et développement humain</td><td>1.586.961</td><td>0,87%</td><td>MAROC Economie et des Finances</td><td>0,80%</td></tr><tr><td>7. Durabilité environnementale, lutte contre le changement climatique et habitat</td><td>1.809.371</td><td>2,19%</td><td>ADP - SMI</td><td>0,80%</td></tr><tr><td>8. Culture, tourisme et patrimoine</td><td>2.027.403</td><td>1,28%</td><td>MAROC Tourisme, du tourisme et du commerce</td><td>0,82%</td></tr><tr><td>9. Culture et développement</td><td>2.088.262</td><td>2,70%</td><td>AD - AD</td><td>0,82%</td></tr><tr><td>10. Santé et développement</td><td>545.324</td><td>0,14%</td><td>AD - AD</td><td>0,80%</td></tr><tr><td>11. Migration et développement</td><td>5.685</td><td>0,00%</td><td>AD - AD</td><td>0,80%</td></tr><tr><td>12. Construction de la paix</td><td>5.685</td><td>0,00%</td><td>AD - AD</td><td>0,80%</td></tr><tr><td>13. Action humanitaire</td><td>128.848</td><td>0,12%</td><td>Autres Méditerranée</td><td>0,29%</td></tr><tr><td>14. Autres</td><td>128.848</td><td>0,12%</td><td>Autres Méditerranée</td><td>0,29%</td></tr><tr><td>15. Actions humanitaires (hors UE et AD)</td><td>155.678,81</td><td>1,20%</td><td>Les organisations non-gouvernementales</td><td>10,55%</td></tr></tbody></table> APD Total Netto Maroc 2009: 166.889.289 €	Objets / lignes stratégiques de Plan Directeur	2009 (M€)	% APD	Agences / Instruments	%	1. Gouvernance démocratique	2.143.262	2,92%	APD aux AEMAR, Dénouement de la Coopération AEMAR	15,20%	2. Développement local et lutte contre la pauvreté	5.023.211	5,91%	ACCI	15,70%	3. Education	8.375.538	9,51%	AD - ICM	15,00%	4. Santé	8.114.629	5,43%	AD - ICM	15,00%	5. Etat et assainissement	287.138	0,18%	AD - ICM	1,20%	6. Développement économique social et développement humain	1.586.961	0,87%	MAROC Economie et des Finances	0,80%	7. Durabilité environnementale, lutte contre le changement climatique et habitat	1.809.371	2,19%	ADP - SMI	0,80%	8. Culture, tourisme et patrimoine	2.027.403	1,28%	MAROC Tourisme, du tourisme et du commerce	0,82%	9. Culture et développement	2.088.262	2,70%	AD - AD	0,82%	10. Santé et développement	545.324	0,14%	AD - AD	0,80%	11. Migration et développement	5.685	0,00%	AD - AD	0,80%	12. Construction de la paix	5.685	0,00%	AD - AD	0,80%	13. Action humanitaire	128.848	0,12%	Autres Méditerranée	0,29%	14. Autres	128.848	0,12%	Autres Méditerranée	0,29%	15. Actions humanitaires (hors UE et AD)	155.678,81	1,20%	Les organisations non-gouvernementales	10,55%
APD Brute Bilatérale	Total																																																																																																					
2007	3.754 M €																																																																																																					
2008	4.761 M €																																																																																																					
2009	4.728 M €																																																																																																					
2010p	5.284 M €																																																																																																					
APD/RNB Espagne	Prix base 2006																																																																																																					
2007	0,37%																																																																																																					
2008	0,45%																																																																																																					
2009	0,46%																																																																																																					
2010p	0,51%																																																																																																					
Objets / lignes stratégiques de Plan Directeur	2009 (M€)	% APD	Agences / Instruments	%																																																																																																		
1. Gouvernance démocratique	2.143.262	2,92%	APD aux AEMAR, Dénouement de la Coopération AEMAR	15,20%																																																																																																		
2. Développement local et lutte contre la pauvreté	5.023.211	5,91%	ACCI	15,70%																																																																																																		
3. Education	8.375.538	9,51%	AD - ICM	15,00%																																																																																																		
4. Santé	8.114.629	5,43%	AD - ICM	15,00%																																																																																																		
5. Etat et assainissement	287.138	0,18%	AD - ICM	1,20%																																																																																																		
6. Développement économique social et développement humain	1.586.961	0,87%	MAROC Economie et des Finances	0,80%																																																																																																		
7. Durabilité environnementale, lutte contre le changement climatique et habitat	1.809.371	2,19%	ADP - SMI	0,80%																																																																																																		
8. Culture, tourisme et patrimoine	2.027.403	1,28%	MAROC Tourisme, du tourisme et du commerce	0,82%																																																																																																		
9. Culture et développement	2.088.262	2,70%	AD - AD	0,82%																																																																																																		
10. Santé et développement	545.324	0,14%	AD - AD	0,80%																																																																																																		
11. Migration et développement	5.685	0,00%	AD - AD	0,80%																																																																																																		
12. Construction de la paix	5.685	0,00%	AD - AD	0,80%																																																																																																		
13. Action humanitaire	128.848	0,12%	Autres Méditerranée	0,29%																																																																																																		
14. Autres	128.848	0,12%	Autres Méditerranée	0,29%																																																																																																		
15. Actions humanitaires (hors UE et AD)	155.678,81	1,20%	Les organisations non-gouvernementales	10,55%																																																																																																		
<b>PRIORITÉS GÉOGRAPHIQUES AU MAROC</b> 1. Le Nord (Province de Tanger, Tetouan, Larache, Chauen, Alhucemas, Tanjat, Taza, Naafor, Berkane, Oujda, Tawrit et Jendouba) 2. L'axe urbain de Casablanca, Mohamédia et Rabat et triangle Beni-Mellal, Khourmaga y Kelaa Sraghna. 3. La côte Sud de la région Souss Massa-Drâa Autres projets de dimension nationale	<b>PRINCIPES DE TRANSVERSALITÉ</b> Toutes les interventions de la Coopération Espagnole devront considérer l'impact positif en relation à certains valeurs et objectifs qualifiés en tant que priorités horizontales. Lutte contre la pauvreté Défense des droits de l'homme Equité de genre Durabilité environnementale Respect à la diversité culturelle	<b>SECTEURS PRIORITAIRES AU MAROC</b> Gouvernance démocratique Santé Education Eau et Assainissement Croissance économique pour la réduction de la pauvreté Culture et Développement Code Conduite UE (2007) Concentration Sectoriel																																																																																																				
<b>ACTEURS DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE</b> <table border="1"><thead><tr><th>Administration Générale de l'Etat (Ministères et entités publiques autonomes, AECID)</th><th>Administration autonome et locale (Communautés Autonomes, Diputations Provinciales, Municipales)</th><th>Organisations Non-Gouvernementales</th><th>Entreprise / Secteur Privé</th><th>Autres acteurs - Universités - Syndicats</th></tr></thead><tbody><tr><td>30,53%</td><td>35,79%</td><td>25,40%</td><td>21,42%</td><td></td></tr></tbody></table> Espagne est le pays avec le plus grand nombre d'ONGD au Maroc. Totalment des acteurs de coopération dans le pays, 30 en ont une présence permanente	Administration Générale de l'Etat (Ministères et entités publiques autonomes, AECID)	Administration autonome et locale (Communautés Autonomes, Diputations Provinciales, Municipales)	Organisations Non-Gouvernementales	Entreprise / Secteur Privé	Autres acteurs - Universités - Syndicats	30,53%	35,79%	25,40%	21,42%		<b>LA COOPÉRATION ESPAGNOLE AU MAROC</b> 	<b>LES PROTAGONISTES</b> 																																																																																										
Administration Générale de l'Etat (Ministères et entités publiques autonomes, AECID)	Administration autonome et locale (Communautés Autonomes, Diputations Provinciales, Municipales)	Organisations Non-Gouvernementales	Entreprise / Secteur Privé	Autres acteurs - Universités - Syndicats																																																																																																		
30,53%	35,79%	25,40%	21,42%																																																																																																			
<b>MERCI</b> Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo www.aecid.es www.aecid.ma	<b>CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ</b> APD 2009: 0,87% - 1,36 M€ Lignes Stratégiques DEP 2009-2008 LE 3.a. Sécurité, le Travail et le Croissance économique et le Développement Économique sociale MICRO-CRÉDITS. LE 3.a. Renforcement de secteur productif. LE 3.a. Construction d'infrastructures / AD RYV.	<b>RENFORCEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS.</b> Objectifs: - Renforcement institutionnel. - Promotion de l'HD. - Création d'emploi. Interventions: - Appui aux centres techniques industriels. - Appui aux centres régionaux d'investissement. - Renforcement du secteur de la pêche. - Renforcement du secteur touristique. - Appui à la modernisation du secteur de l'artisanat dans le nord de Maroc. - Développement rural: Oued Lou et Semmar. Acteurs: Junta de Andalucía, Generalitat Valenciana, Generalitat Catalunya, Gobierno de Canarias, Fundación IPADE, Mosayco Mediterráneo, SODEPAU, CIEM, ACTIC ONUDI, FAO																																																																																																				
<b>APPUI DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE AU SECTEUR DE LA PÊCHE.</b> Objectifs: - Renforcement institutionnel. - Promotion de R+D+i. - Création d'emplois, Développement activités Génératrices de revenus Projet 2007-2011 - Renforcement des centres de formations dépendant de la Direction de la Formation Maritime et de la Promotion Socio-Professionnelle du Département de la Pêche maritime marocain (DPM). Financement AECID: 500.000€. Le projet a permis la construction d' un centre de formation en sécurité maritime à l'ITPM de Larache et l'installation d' un simulateur de machine marines à l'ITPM d'Al Hocijma. - Construction et Équipement du Laboratoire de Recherche en Pathologie des Animaux Aquatiques à Tanger. Financement AECID: 1.730.000€. La mise en place au Maroc d'un plan de surveillance zoosanitaire des maladies des animaux aquatiques dans les zones littorales et continentales fait suite aux exigences de l'Union Européenne et aux recommandations de l'Office International des Epizooties (OIE). Accompagnement renforcement compétences	<b>APPUI DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE AU SECTEUR DE LA PÊCHE.</b> Projet 2007-2011 - Plan de formation avec le Maroc. Financement AECID: 500.000 € Renforcement des compétences des Composites et pêcheurs dans des domaines divers. Différentes direction du DPM. Composante Pêche Artisanale. Acteurs: Département des Pêches Maritimes, INRH, ISM, ANFACO, SGMAR, Laboratoire Vétérinaire de Algète, Université de Santiago de Compostela.	<b>PROJETS DE SOUTIEN À LA PÊCHE ARTISANALE.</b> Objectifs: - Appui à la commercialisation. - Renforcement tissu associatif. - Promotion de la pêche durable. Projets: - Projet ARTIMED. En cours. Financement AECID: 450.000 € FAO. Deux axes fondamentaux sont réunies la durabilité environnementale et l'approche régionale. - Projets exécutés par des ONG espagnoles. IPADE, SODEPAU 500.000 €. Renforcement du tissu associatif des communes rurales Oued Anghar, Jebha, Chmalla. - Projet du CETECIMA. En cours. Financement AECID et Gouvernement des Canaries: 500.000 €. Acteurs: Gouvernement des Canaries, Fondation IPADE, SODEPAU et FAO.																																																																																																				



# Annexe 10 : Le plan Ibhar (K. Faouzi - DPM)

**Royaume du Maroc**



Ministère de l'Agriculture  
et de la Pêche Maritime  
Département de la Pêche Maritime



Projet COPEMED  
Tanger, le 02 juin 2011

**Journée nationale de la Pêche Artisanale  
en Méditerranée Marocaine**

Tanger le 02 juin 2011

Projet COPEMED  
Maroc- Tanger

**Sommaire**

- I. Présentation générale du secteur des pêches maritimes marocain
- II. La nouvelle stratégie des Pêches Maritimes au Maroc
- III. Programmes en appui à la pêche artisanale
  1. Aménagement du littoral
  2. Récifs artificiels
  3. Programme de mise à niveau et de modernisation des flottilles de pêche côtière et artisanal : Ibhar II

**Contribution du secteur à l'économie nationale**

- Contribution au PIB
  - 2,3 en moyenne durant les 10 dernières années
- Contribution à la balance commerciale
  - Chiffre d'affaire à l'export: + 13 Md Dh.
  - 10% des exportations totales
  - 50% des exportation agroalimentaire

**Flotte de pêche active en 2010**

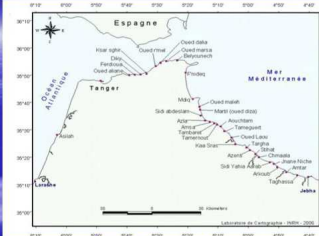
Type	Méditerranée	Atlantique	Total
Flotte hauturière	-	329	329
Flotte côtière	310	1 553	1 863
Flotte artisanale	2 393	11 661	14 054
<b>Total</b>	<b>2 703</b>	<b>13 543</b>	

**Ports de pêche**

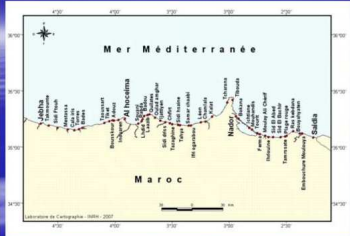
- 22 ports de pêche dont 6 en méditerranée (Ras Kebdana, Nador, Al Hoceima, Jebha, M'Diq et Tanger)
- 22 points aménagés dont 3 en méditerranée (Sidi Hssaine, Cala Iris et Fnideq)

**Flotte de Pêche artisanale en Méditerranée**

Circonscriptions maritimes	Nombre de sites	Nombre de Barques immatriculées
Tanger	09	313
M'diq	13	696
Jebha	14	461
Al Hoceima	10	623
Nador	47	1 089
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>3 182</b>



Sites de pêches artisanales : région Ouest - de Jebha à Tanger



Sites de pêches artisanales de la région Est : de Saïdia à Jebha

**Production halieutique nationale Année 2010**

**Production globale : 1.136.851 T**

**Valeur : 6,6 Milliards de dirhams**

- la production de la pêche côtière et artisanale représente au titre de l'année 2010:
  - 79% de la production nationale globale
  - et 60% de la valeur

**Répartition des captures de la pêche côtière et artisanale de l'année 2010 en Méditerranée**

Poids en tonnes



Valeur en KDH



**Poids en tonnes**



**Valeurs en KDH**



**Nouvelle Stratégie du secteur halieutique : « Halieutis »**

**Mise en œuvre de la stratégie Halieutis**

Rappel de la Stratégie Halieutis

Stratégie	Objectifs	Indicateurs
Ambitions	• Définition de l'objectif global et déclinaison en indicateurs cibles à l'horizon 2020	3
Axes stratégiques	• Déclinaison de l'ambition globale en axes stratégiques	16
Projets	• Définition des projets et attribution à chaque axe stratégique ainsi que les projets à lancer	50
Mesures	• Définition des mesures à mettre en œuvre pour réaliser chacun des projets	112
Plans d'actions	• Définition des plans d'actions de suivi qui définissent la trajectoire pour la réalisation des projets et la mise en place des mesures	

**Les 3 axes majeures de la stratégie Halieutis**

1. **Durabilité**: une ressource exploitée durablement pour les générations futures
2. **Performance**: un secteur outillé et organisé pour une qualité optimale, du débarquement à la consommation
3. **Compétitivité**: des produits bien valorisés et compétitifs sur les marchés

**Les 5 idées fortes de la stratégie « Halieutis »**

1. **La ressource halieutique, un patrimoine naturel durable**: toutes les pêcheries, à intérêt commercial, aménagées sur la base quotas
2. **L'Aquaculture, un relais de croissance fort**: pisciculture et conchyliculture, activités aquacoles phares
3. **Des ports de pêche structurés et équipés au service du secteur**: « Global Operateur »
4. **Toutes les captures valorisées à terre**: nouveau port de pêche au Sud et 3 pôles de compétitivité
5. **Des flux contrôlés tout au long de la chaîne de valeur**: un système de contrôle efficace.

**Objectifs de la stratégie Halieutis**

Objectifs à l'horizon 2020	
PIB du secteur	21,9 milliards DH
Consommation	16 kg /hab/an
Emploi direct à Terre	115 000
Emploi indirect	510 200
Production nationale	1,660 millions de tonnes
Production aquacole	200 000 tonnes
Exportation	3,1 milliard \$
Importation matière première	130 000 tonnes
Durabilité de la ressource	93% espèces gérées durablement

**Mise en œuvre de la stratégie Halieutis**

Parmi les projets phares:

Plans d'aménagement
Aires marines protégées et Récifs Artificiels
Gestion et développement des ports de pêche
Plan Ibhhar II
Labellisation & Promotion
Contrôle INN & Traçabilité
Agence de développement de l'aquaculture

**Programmes en appui au secteur de la pêche artisanale**

**Programme National d'Aménagement du Littoral: Accompagnement de la pêche artisanale**

**Programme National d'Aménagement du Littoral: Accompagnement de la pêche artisanale**

**Contexte:**

- Important potentiel de développement sectoriel et régional, avec 154 sites de pêche artisanale recensés le long du littoral

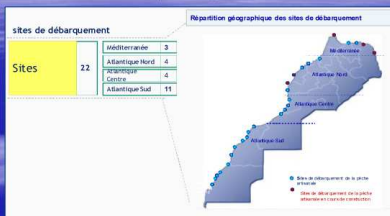
**Objectifs:**

- Restructurer et encadrer la pêche artisanale ;
- Créer des pôles de développement régional intégré en améliorant les conditions de vie et de travail des populations concernées ;
- Réguler et maîtriser l'effort de pêche;
- Organiser et intégrer les circuits de commercialisation;
- Préserver la qualité pour une meilleure valorisation des produits et en garantir la traçabilité .

**Récifs artificiels**

**Plan National d'aménagement du Littoral**

22 points aménagés accueillent les débarquements de la pêche artisanale à défaut de port de pêche. D'autres sites de débarquement aménagés sont en cours de réalisation



**Récifs artificiels**

**Objectifs:**

- Créer, protéger ou restaurer un écosystème marin riche et diversifié
- Produire de matière organique (animale ou végétal) fixée
- Alimenter les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire
- Favoriser l'implantation d'espèces de niveau supérieur

- Soutenir les activités halieutiques de la pêche artisanale ou de loisir;

- Protection des zones contre le chalutage illégal
- Attraction et fixation d'espèces d'intérêt commercial et esthétique

**Résultats escomptés**

- Réduction des dommages aux engins de pêche provoqués par les chalutiers dans la zone inférieure à 3 milles marins
- Protection des ressources halieutiques et croissance des populations autour des récifs artificiels
- Instauration d'une synergie pour l'implantation du récif artificiel entre les organismes concernés, notamment pour la mise en place de l'Aire Marine Protégée(AMP)
- Développement et appropriation de la notion de gestion des ressources halieutiques par les pêcheurs

**Deux projets expérimentaux d'immersion de récifs artificiels:**

- Souiria K'Dima (réalisé en 2009)
- Cala Iris (Al Hoceima) en Méditerranée en cours de réalisation

**Récifs artisanaux**

Structures de protection      Structure de production



**Récifs industriels**

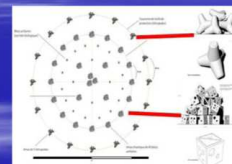
**Projet de deux récifs artificiels industriels :**

- L'un sur la façade méditerranéenne à M'Diq au niveau de la baie de Martil.
- L'autre sur la façade Atlantique, au niveau de la baie d'Agadir.

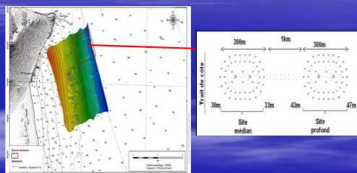
Module de protection      Module de production



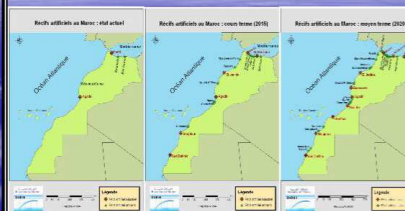
**Organisation des modules Récifs industriels**



**Schéma d'aménagement de l'aire récifale de Martil**



**Schéma Directeur des RA**



**Programme de mise à niveau et de modernisation des flottes de pêche côtière et artisanale IBHAR II**



## SOMMAIRE

- Aperçu sur la flotte artisanale
- Problématique de la flotte et artisanale
- Rappel de l'ancien programme IBHAR I
- Réaction des professionnels
- Présentation du nouveau programme IBHAR II
- Partenaires au programme

## IBHAR 1

### Programme de Mise à niveau de la flotte artisanale (Pack MAWARID)

### Mise à niveau de la pêche artisanale

Enveloppe de l'appui financier : 80 MDH  
Investissement plafonné à 10.000 DH

Flotte Artisanale : 16.000 barques

Pack MAWARID	Plafond d'inv	Subvention	Crédit ou Apport personnel
Caisson isotherme	3.500 DH	1.750 dh	1.750 dh
Radio VHF	2.500 DH	1.250 dh	1.250 dh
GPS	4.000 DH	2.000 dh	2.000 dh

### Réaction des professionnels

#### Programme de mise à niveau - Pêche artisanale

#### Réactions des professionnels

- Les plafonds d'investissement retenus sont trop bas, ils ne reflètent pas la réalité du marché
- Le taux de subvention est faible.
- Le programme devrait subventionner l'acquisition de moteurs

urgent

Révision et adaptation du programme de mise à niveau de la flotte artisanale.

## IBHAR 2

### Programme de Mise à niveau de la flotte artisanale (Pack MAWARID)

### Nouvelle version du Plan proposé

#### Point méthodologique

- Répondre aux doléances
- Rester dans les limites de l'enveloppe budgétaire

4 leviers ont été actionnés

- Augmentation des plafonds d'investissement
- Baisse du nombre de barques cibles
- Introduction du moteur hors bord
- Introduction de 4 options au choix

### Nouvelle version du Plan proposée

#### Détail par programme - Mise à niveau de la pêche artisanale - 1/2-

Pack MAWARID

- Plafond d'investissement : 15.000 Dhs
- Effectif : 10.600 barques
- Montant de la subvention : 80 MDH
- Taux de subvention: 80% et 80%

50% ← 4 OPTIONS AU CHOIX → 50%

80%

### OPTION 1

Pack MAWARID	Plafond d'inv	Subvention	Crédit ou Apport personnel
Caisson isotherme	4.500 DH	2250 dh	2250 dh
Radio VHF + silet	3.000 DH	1500 dh	1500 dh
GPS + Sondeur + compas	7500 DH	3750 dh	3750 dh

### OPTION 2

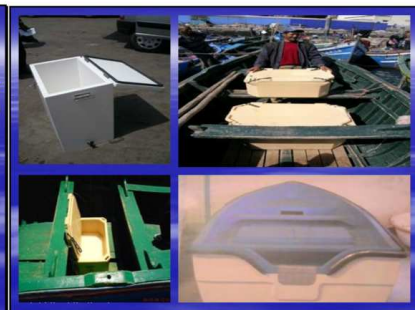
Pack MAWARID	Plafond d'inv	Subvention	Crédit ou Apport personnel
Caisson isotherme	3.500 DH	1.750 dh	1.750 dh
Moteur hors bord	11.500 DH	5750 dh	5750 dh

### OPTION 3

Pack MAWARID	Plafond d'inv	Subvention	Crédit ou Apport personnel
Caisson isotherme	3.500 DH	1.750 dh	1.750 dh
Radio VHF + silet	2.500 DH	1.250 dh	1.250 dh
GPS + sondeur + compas	4.000 DH	2.000 dh	2.000 dh
Moteur hors bord	5.000 DH	2.500 dh	2.500 dh

### OPTION 4

Pack MAWARID	Plafond d'inv	Subvention	Crédit ou Apport personnel
Caisson isotherme	4.500 DH	3.600 dh	3.600 dh



### Partenaires au programme

<b>Partenaires Professionnels</b> Chambre des Pêches Maritimes Associations Professionnels	<b>Partenaires Financiers</b> Ministère des Finances Banques <b>CREDIT AGRICOLE</b> Caisse de Garantie	<b>Partenaires Techniques</b> Institut National de la Pêche IBHAR
---	--	---

### Programme de Mise à Niveau de la Flotte Artisanale

Nombre de barques	10.600
Taux de subvention	50% et 80%
Montant de la subvention	80 MDH
Date de démarrage	16 Novembre 2011
Durée du programme	3 ans

### MERCI DE VOTRE ATTENTION

# Annexe 11 : Promotion socioprofessionnelle pour le segment pêche artisanale (A. EL Kouhen - DPM)

**Journées Nationales sur la Pêche Artisanale en Méditerranée**  
 Tanger, 2 Juin 2011

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**  
**SEGMENT PECHE ARTISANALE**

AHMED EL KOUHEN  
 DEPARTEMENT PÊCHE MARI-TIME - MAROC

**ROLE ET IMPORTANCE DE LA PECHE ARTISANALE AU MAROC**

- Composante essentielle du développement du secteur halieutique nationale
- Forte contribution à la création de l'emploi
- Secteur pourvoyeur en devises pour le pays
- Techniques les plus utilisées, basées principalement sur palangre, sont des techniques sélectives contribuant de manière significative à la protection des ressources halieutiques et leur durabilité

**DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES**

- Le secteur compte environ 15 000 barques, en bois ou polyester, de capacité < 27JB et emploi plus de 45 000 marins, soit 38% de la population active en mer et 25% de la population active en mer et à terre.
- Production en 2010
  - en poids: 43 000 T, soit 4% de la production nationale
  - en valeur: 1 Milliard de Dirh, soit 15% du CA global
- Infrastructures Portuaires:
  - 23 ports de pêche dont 07 en méditerranée, soit 30% des ports de pêche
  - 14 PDA dont 05 en méditerranée, soit 35%
  - 15 VDP dont 03 en méditerranée, soit 20%

**STRATEGIE HALIEUTIS ET DEVELOPPEMENT DU SEGMENT PA**

- Appui au développement humain à travers la mise en œuvre d'actions de promotion socio-professionnelle des marins
- Les objectifs stratégiques fixés par le plan «Halieutis» en faveur des marins pêcheurs en général et ceux de la pêche artisanale en particulier:
  - Amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs
  - Le renforcement des compétences
  - L'attractivité des métiers
- Les actions mises en œuvre pour atteindre ses objectifs
  - Généralisation de la couverture sociale et médicale
  - Développement des antennes de santé des gens de mer
  - Mis en place de programmes de formation, vulgarisation et d'alphabétisation fonctionnelle
  - Appui aux coopératives de pêche

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MARINS PECHEURS**

**Principales actions**

- Généralisation de la couverture sociale et médicale et son extension au segment de la pêche artisanale
- Mise en place des programmes de formation, de vulgarisation et d'alphabétisation fonctionnelle
- Appui aux coopératives de pêche

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MARINS PECHEURS**

- Généralisation de la couverture sociale et médicale:**
  - Feuille de route établie entre le Département de la Pêche Maritime, l'ONP et la CNSS pour l'extension de la couverture sociale et médicale au secteur de la pêche artisanale
  - Choix d'un site pilote au niveau du VDP de Souria Qdima pour la phase d'expérimentation avant sa généralisation:
    - Campagne d'information pour mobiliser l'ensemble des marins et les sensibiliser sur l'importance des inscriptions de l'identification, la vente dans les halles, l'établissement de la feuille de décompte, nouvelles dispositions de l'INN.
    - Mise en conformité des fichiers des marins
    - Mise en conformité de la gestion des ventes au niveau des halles au poisson et des déclarations des revenus des pêcheurs
    - Mise à niveau du système d'information
  - Démarrage de la phase d'immatriculation des marins à la CNSS de Souria Qdima prévue pour juin 2011 et généralisation progressive aux autres sites et ports de pêche dans une deuxième étape

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MARINS PECHEURS**

- Mise en place des programmes de formation, de vulgarisation et d'alphabétisation fonctionnelle
- Formation:**
  - Programmes de formation en cours d'emploi (sessions de formation de courte durée pour répondre à des besoins spécifiques et d'appui à l'activité professionnelle du marin: hygiène, qualité, sécurité, maintenance des moteurs hors bord, techniques de pêche, etc.)
  - Programme de formation MCC au profit de 15 000 marins pêcheurs artisans, cibant 11 PDA et 10 ports de pêche, durant la période 2011/2013, 02 ports (Nador et Hoceima) et 03 PDA (Rimtar, Targa, Kaasra) concernant la région méditerranée pour un effectif de 2 000 marins, soit 14% de l'effectif global
  - Formation par apprentissage (20% théorique, 80% pratique, accès via 6<sup>ème</sup> année fondamentale ou alphabétisation fonctionnelle), 1 783 lauréats formés en 2010 dont 15% issus de la région méditerranée

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MARINS PECHEURS**

- Mise en place des programmes de formation, de vulgarisation et d'alphabétisation fonctionnelle
- Vulgarisation:**
  - Programme de vulgarisation destinée aux communautés de pêcheurs du segment pêche artisanale, y compris les femmes: hygiène, qualité, sécurité, maintenance des moteurs hors bord, techniques de pêche, protection de l'environnement, santé au travail, lutte contre la pêche illicite, non réglementée INN, etc.
  - Organisation de campagne de sensibilisation et d'information en matière de sécurité maritime
  - Campagnes de santé au travail (vaccination, lutte contre MST et sida, ophtalmo, etc.)

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MARINS PECHEURS**

- Mise en place des programmes de formation, de vulgarisation et d'alphabétisation fonctionnelle
- Alphabétisation fonctionnelle:**
  - Programme MCC destiné aux marins pêcheurs, femmes et enfants de pêcheurs
  - 20 000 bénéficiaires sur une durée de trois ans, à partir de mai 2010.
- Objectifs:
  - Améliorer les revenus et stimuler l'emploi
  - Réduire la précarité et améliorer les conditions sociales
  - Permettre l'accès à des formations qualifiantes (FPA)

**PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MARINS PECHEURS**

Appui aux coopératives de pêche:

- Données**
  - 51 coopératives de pêche dont 15 en méditerranée, soit 30% pour cette seule région
  - 10 intentions de création de nouvelles coopératives dont 05 en méditerranée
  - 01 Union régionale des coopératives de la région Tanger-Tétouan créée en 2010
- Programme d'appui:**
  - Programme «Mourafaka» d'accompagnement des coopératives nouvellement créées en partenariat avec le MAREP
  - Programme Banque Mondiale pour le renforcement des capacités des coopératives en matière d'activités génératrices de revenus
  - Programmes MCC pour l'alphabétisation et la formation des pêcheurs artisans
  - Participation aux salons

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

# Annexe 12 : Le rôle du projet Pêche Artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée. (I. El Atrassi - MCA/APP)

**Rôle du Projet Pêche artisanale dans la mise à niveau de la filière en Méditerranée**

Journée nationale de la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine  
02 Juin 2011  
Tanger

### Contexte

- Millennium Challenge Compact
- 697,5 millions \$US
- Agence du Partenariat pour le Progrès (APP)
- 15 septembre 2008
- 14 septembre 2013

- L'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP) est un établissement public marocain, créé par le Dahir n° 1-08-12 du 18 safar 1429 (26 février 2008) ;
- L'Agence est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière: B.O. n° 5610 du 6 mars 2008 ;
- Elle est chargée de la mise en œuvre et de l'exécution du programme objet de l'Accord "Millennium Challenge Compact", conclu le 31 août 2007 entre les Gouvernements du Royaume du Maroc et des États-Unis d'Amérique, par le biais de la Millennium Challenge Corporation ;
- L'existence de l'APP s'achèvera le 14 septembre 2013 (5 ans).

### Projets

- L'objectif principal du programme est de réduire la pauvreté à travers la croissance économique via les projets et activités suivants :
  1. Projet "Agriculture et fruitière" (300,90 millions \$US) ;
  2. "Partenariat public-privé" dans le domaine agricole (21,2 millions \$US) ;
  3. Projet "Pêche artisanale" (116,2 millions \$US) ;
  4. Projet "Artisanat et Médina de Fès" (57,8 millions \$US) ;
  5. Projet "Services financiers" (46,2 millions \$US) ;
  6. Projet "Soutien à l'Entreprise" (3,9 millions \$US) ;
  7. Activité "Alphabétisation fonctionnelle et Formation professionnelle" (32,8 millions \$US).
- Le programme MCA-Maroc régitre l'ensemble de ses projets dans les stratégies nationales afin de compléter et soutenir les chartes gouvernementales sectorielles mis en place, tels :
  - la Plan Maroc Vert du secteur agricole ;
  - le Plan Halieutis du secteur de la pêche ;
  - la Vision 2015 pour le développement du secteur de l'artisanat ;
  - le programme Moukawalat relatif à la promotion du travail par la création de petites entreprises ;
  - l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) pour l'habilitation des populations pauvres à travers des activités génératrices de revenus ;
  - le programme d'alphabétisation, visant l'éradication de l'analphabétisme au Maroc ; et la Charte Nationale de l'Environnement.

### Partenaires

- Les Entités d'Exécution chargées de la mise en œuvre des projets programme MCA-Maroc sont:
  1. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime (MAPM) ;
  2. Office national des Pêches (ONP) ;
  3. Département des Pêches Maritimes (DPM) ;
  4. Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat (SECA) ;
  5. Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Médina de Fès (ADER) ;
  6. Initiative nationale pour le Développement Humain (INDH) ;
  7. Office de la Formation professionnelle et de la Promotion du Travail (OFFPT) ;
  8. Agence nationale pour la Promotion de la petite et moyenne Entreprises (ANPME).
- Ce programme implique aussi la société civile, les opérateurs économiques ainsi que les élus locaux et régionaux, pour garantir une véritable participation des populations concernées dans la mise en œuvre et le suivi du programme.

### Répartition budgétaire

**Projet**  
Mise à niveau de la pêche artisanale

**Budget:** 116,2 millions \$US

**Population cible:** 38 000 bénéficiaires (marins pêcheurs, utilisateurs des marchés de gros, marchands ambulants de poisson)

**Objectif:** Réduire la pauvreté à travers la croissance économique à travers :
 

- La construction de points de débarquements aménagés (PDA) ;
- La construction d'infrastructures pour la pêche artisanale dans les ports ;
- La construction d'un réseau de marchés de gros au poisson ; et
- La réorganisation du commerce ambulant de poisson.

**FINALITÉ DU PROJET « PÊCHE ARTISANALE »**

Contribution à l'amélioration de la croissance économique à travers l'augmentation de la productivité et l'amélioration de l'emploi dans la filière pêche artisanale

- 1 Toucher la population la plus défavorisée et la plus vulnérable
- 2 Financer des projets rentables, porteurs d'emploi, et permettant d'accroître le revenu de la population cible
- 3 Consolider les emplois existants menacés par la mise en place des normes de qualité de plus en plus contraignantes

### CHAÎNE DE VALEUR

### LE PROJET

### PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

- Sites de construction de Points de Débarquement Aménagés
- Ports d'accueil d'aménagements au profit de la pêche artisanale
- Marchés de Gros au Poisson

### RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Site de la Région Méditerranéenne	PDA	PORTS
Agadir	Rabat	Agadir
Tanger	Alger	Tanger
Meknes	Alger	Meknes
Bordj Bou	Alger	Bordj Bou
Skar Sghir	Alger	Skar Sghir
	5	3

### CONSTRUCTION DES POINTS DE DÉBARQUEMENT AMÉNAGÉS

Consistance d'un point de débarquement aménagé

**Objectifs**

- Amélioration des conditions de travail des artisans pêcheurs
- Amélioration des performances économiques de la pêche artisanale
- Amélioration de la qualité et valorisation des produits débarqués
- Organisation et encadrement de la profession
- Création de micro-pôles de développement

### CONSTRUCTION DES POINTS DE DÉBARQUEMENT AMÉNAGÉS

Consistance d'un point de débarquement aménagé

- 1 Zone pour pêcheurs
  - Magasin pêcheurs
  - Atelier mécanique
  - Atelier de réparation des barques
  - Zone d'expédition
  - Borne de pesage de poissons
  - Local de stockage
  - Bloc sanitaire
- 2 Zone de commercialisation
  - Halle au poisson (compartiment)
    - Zone de préparation de produits
    - Zone de vente
    - Centre de glace
    - Centre de pesage
    - Local de vente de matériel de pêche
    - Local de stockage et nettoyage des casiers
    - Bloc sanitaire
- 3 Zone d'administration et développement socio-culturel
  - Bureau
  - Bureau pour la coopérative
  - Centre de soins
  - Salle de prière
  - Centre de formation
  - Local de stockage de matériel de pêche
  - Local de stockage et nettoyage des casiers
  - Bloc sanitaire

### AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LA PÊCHE ARTISANALE AU NIVEAU DES PORTS

**Objectifs**

- Amélioration des conditions de travail des artisans pêcheurs
- Amélioration des performances économiques de la pêche artisanale
- Organisation et encadrement de la profession
- Lutte contre la pollution que connaît le littoral marocain

### CONSTRUCTION DES MARCHÉS DE GROS AU POISSON

**Objectifs**

- Organiser et restaurer le marché intérieur
- Mettre à niveau les circuits de distribution
- Améliorer la transparence des transactions et la circulation de l'information
- Amener la traçabilité des produits
- Développer la commercialisation nationale
- Rapprocher l'offre de la demande
- Préserver la qualité des produits
- Renforcer le contrôle vétérinaire

### RÉORGANISATION DES MARCHANDS AMBULANTS DE POISSON

**Objectifs**

- Garantir la qualité des produits offerts aux consommateurs
- Améliorer les conditions de commercialisation, de maintenance et de transport du poisson en détail
- Accroître le revenu des vendeurs au détail du poisson
- Réguler l'activité des marchands ambulants en circuit fermé
- Contribuer à l'augmentation de la consommation intérieure de poisson frais

Pêche artisanale  
114,2 millions EGP

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

1 Réorganisation des marchés marchés de poisson	Formation des marchands et des pêcheurs (au 18/1)	CNP
2 Formation des marins pêcheurs	Activités confiées au Département de la Pêche Maritime (DPM)	
3 Approche genre		
4 Développement durable des ressources		
Secteur socio-économique	Activité confiée à FINRSI	
Aires marines protégées	Activité confiée au DPM	

 12

Merci de votre attention

 Agence de Partenariat  
pour le Progrès  
M. C. A. M. A. R. O. C.

25, Avenue Prince de Monaco, 10000 Rabat, Maroc  
Tél: +0212 37 27 37 39 Fax: +0212 37 38 17 08  
E-mail: contact@apppro.ma Total Maroc: www.apppro.ma

# Annexe 13 : Pêche artisanale en Méditerranée marocaine : Diagnostic et état des ressources. (S. Benchoucha - INRH)

### Milieu physique

Le littoral est constitué d'une succession de parties concaves et convexes (lagunes, estuaires, îles, plages, Cap et falaises littorales).

### Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine : Diagnostic et Etat d'Exploitation des Stocks

Centre Régional de l'INRH à Tanger  
Journée Nationale de la Pêche Artisanale en Méditerranée Marocaine, Tanger: 02 Juin 2011

### Milieu physique

Nature du fond marin : différente selon la zone.

### Milieu physique

Relief diffère le long de la côte.

### Milieu physique

Circulation de surface : Forte intensité d'origine atlantique, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à 4° Ouest. Courant de direction NE près de 3° 30' Ouest sous l'effet de la topographie de la côte et de la situation du Cap de trois Fourches.  
Détroit de Gibraltar: Hydrodynamisme particulier.

### Méditerranée marocaine

Topographie de la côte-fond, Nature du fond marin, Relief du fond marin, Courants marins, Facteurs environnementaux

Divers habitats

- Biodiversité importante : Sparidae, merlu commun, Crustacés, Mullidae, Scorpaenidae, Serranidae, Cephalopodes, Congridae etc.
- Grand migrants : Espadon, Thonidae.

Faible abondance, Distribution des espèces différente d'une zone à l'autre.

Flotte variable : Palangriers + Chalutiers + Barques.

### Biodiversité importante

Faible abondance  
Productivité faible

### Distribution de la Biodiversité

### Distribution de la Biodiversité

### Ports et sites de pêche

Activité de la pêche : Poids social important;  
Présence de 93 points de débarquement (6 grands ports et 87 sites de pêche);  
7312 marins.

### Ports et sites de pêche

Sites de pêches artisanales; région Est : Saïdia - Jebha

### Ports et sites de pêche

Sites de pêches artisanales; région Ouest : de Jebha à Tanger

### Flotte de pêche

Rente	Effectif
Palangriers	230
Chalutiers	174
Senniers	150
Barques	2600

### Répartition de la flotte de pêche

Palangriers, Chalutiers, Barques, Senniers

### Production

Demersaux : 10000 - 12000 tonnes

Pélagiques : 18000 - 20000 tonnes

### Flotte artisanale

N = 2600;  
PUISSANCE : 4 - 32 CV, Moy. = 12 CV;  
Longueur : 4 - 6 m;  
TJB : < 2.

### Répartition de la flotte artisanale

Circonscriptions maritimes	Nbre de sites	Nbre de BA	Nbre de BA/Site	Nbre de marins
Tanger	09	400	44	1300
M'diq	13	500	38	1800
Jebha	14	430	31	1500
Al Hoceima	10	290	29	1000
Nador	47	970	20	3000
Total	93	2590	28	8600

### Engins de pêche

Engins à hameçons : Ligne à main, Palangro, Palangrotte, Ligne de traine, Turlette

Filets : Trémail, FMD (en cours de destruction), FMF, Senne de plage, Senne tournante

Pièges : Palans, Poulpier, Verveux

Autres : Drague, Harpon

### Production - Effort de pêche

- Production moy. estimée par barque = 20 kg/marée ;
- Environ 2,5 tonnes/barque/an ;
- Production totale = 6500 tonnes ;
- Effort de pêche moyen par barque = 12 sorties/mois ;
- Effort global 140 sortie/barque/an.

### Espèces ciblées (+ 40 espèces)

Les 40 espèces ciblées par la pêche artisanale appartiennent aux :

Sparidés | Scombridés | Thonidés | Cephalopodes | Serranidés | Bivalves | Autres

### Zones et saisons de pêche

- Zones de pêche :**
  - Prêt des sites d'attache (moyens de production modestes, manque d'infrastructures d'accueil nécessaires en cas d'intempéries ou de vents forts)
  - Champ d'action très limité (pour le cas de certaines espèces de haute valeur commerciale, les pêcheurs prennent le risque de s'éloigner et de le chercher au niveau de zones un peu difficiles) ;
- Saisons de pêche :**
  - Variabiles en fonction des espèces ciblées (certaines espèces sont capturées toute l'année, alors que d'autres sont capturées uniquement pendant une période bien déterminée de l'année) ;
  - Les pêcheurs essaient d'adapter leurs stratégies de pêche, de telle manière qu'ils assurent le meilleur rendement économique durant toute l'année.

### Atouts

- Poids social important ;
- Ressources à grande valeur commerciale ;
- Fixation des communautés des pêcheurs ;
- Biodiversité importante malgré la faible abondance.

### Contraintes

- Épuisement des ressources marines ;
  - Surexploitation des ressources
  - Pêche illégale
  - Pollution du milieu marin ;
- Éloignement et isolement des sites : difficultés liées à l'écoulement des captures, l'approvisionnement et réparation de matériel de pêche en particulier les moteurs ;
- Protection insuffisante contre les aléas climatiques pour la majorité des sites ;
- Éparpillement géographique des communautés des pêcheurs ;
- Manque d'hygiène et de salubrité ;
- Revenus insuffisants ;
- Infrastructures inadéquates.

### Contraintes

- Conditions de vie et de travail précaires et difficiles ;
- Aucune valorisation des produits de la pêche ;
- Absence d'une couverture sociale et médicale ;
- Absence des services sociaux proches des sites et des agglomérations des communautés des pêcheurs artisans ;
- Changement climatique.

### Evaluation des stocks

Stocks halieutiques de la Méditerranée transfrontalières (chevauchants et/ou partagés), dont la gestion ne peut s'envisager que dans le cadre d'une coopération régionale efficace et le respect de la réglementation juridique internationale de la pêche ;

Exemple : Dorade rose ...

### Modèles globaux ou de Production

- Inputs :**

Time	Obs/Est	Obs/Mod
1960	100	100
1961	105	102
1962	110	104
1963	115	106
1964	120	108
1965	125	110
1966	130	112
1967	135	114
1968	140	116
1969	145	118
1970	150	120
1971	155	122
1972	160	124
1973	165	126
1974	170	128
1975	175	130
1976	180	132
1977	185	134
1978	190	136
1979	195	138
1980	200	140
1981	205	142
1982	210	144
1983	215	146
1984	220	148
1985	225	150
1986	230	152
1987	235	154
1988	240	156
1989	245	158
1990	250	160
1991	255	162
1992	260	164
1993	265	166
1994	270	168
1995	275	170
1996	280	172
1997	285	174
1998	290	176
1999	295	178
2000	300	180
2001	305	182
2002	310	184
2003	315	186
2004	320	188
2005	325	190
2006	330	192
2007	335	194
2008	340	196
2009	345	198
2010	350	200
- Résultats :**

Stock	Paramètres
BMF	200
BMF <sub>10</sub>	2724
SM	2992
SM <sub>10</sub>	2150
Q <sub>100%</sub>	1753
Q <sub>10%</sub>	823
Q <sub>1%</sub>	82
Q <sub>10%</sub> #Prod	1798
Q <sub>1%</sub> #Prod	150
Q <sub>1%</sub> #	237
P&L	9,25
Fourchettes	334%
Fourchettes	34%
F400%	31%
F80%	44%
Q <sub>10%</sub> #Dur	-24%
Q <sub>1%</sub> #Dur	-44%
Q <sub>1%</sub> #Dur	-44%
- Captures: Effort de pêche, I.A. (campagnes scientifiques, pêche commerciale) + Connaissances sur l'identité du stock et sur la Bioécologie de l'espèce (suivi temporelle à travers l'échantillonnage des débarquements et spatiale à travers les campagnes scientifiques en mer).

### Modèles Structureux ou Analytiques Rendements par recrus

- Inputs :**

Time	Obs/Est	Obs/Mod
1960	100	100
1961	105	102
1962	110	104
1963	115	106
1964	120	108
1965	125	110
1966	130	112
1967	135	114
1968	140	116
1969	145	118
1970	150	120
1971	155	122
1972	160	124
1973	165	126
1974	170	128
1975	175	130
1976	180	132
1977	185	134
1978	190	136
1979	195	138
1980	200	140
1981	205	142
1982	210	144
1983	215	146
1984	220	148
1985	225	150
1986	230	152
1987	235	154
1988	240	156
1989	245	158
1990	250	160
1991	255	162
1992	260	164
1993	265	166
1994	270	168
1995	275	170
1996	280	172
1997	285	174
1998	290	176
1999	295	178
2000	300	180
2001	305	182
2002	310	184
2003	315	186
2004	320	188
2005	325	190
2006	330	192
2007	335	194
2008	340	196
2009	345	198
2010	350	200
- Résultats :**

Fréquences de tailles (échantillonnage des débarquements)	Paramètres de croissance (K, L <sub>∞</sub> )	Paramètres de la relation taille-poids	Mortalité naturelle M (+++ méthodes)
45-55	0,28	0,01	0,18
55-65	0,28	0,01	0,18
65-75	0,28	0,01	0,18
75-85	0,28	0,01	0,18
85-95	0,28	0,01	0,18
95-105	0,28	0,01	0,18
105-115	0,28	0,01	0,18
115-125	0,28	0,01	0,18
125-135	0,28	0,01	0,18
135-145	0,28	0,01	0,18
145-155	0,28	0,01	0,18
155-165	0,28	0,01	0,18
165-175	0,28	0,01	0,18
175-185	0,28	0,01	0,18
185-195	0,28	0,01	0,18
195-205	0,28	0,01	0,18
205-215	0,28	0,01	0,18
215-225	0,28	0,01	0,18
225-235	0,28	0,01	0,18
235-245	0,28	0,01	0,18
245-255	0,28	0,01	0,18
255-265	0,28	0,01	0,18
265-275	0,28	0,01	0,18
275-285	0,28	0,01	0,18
285-295	0,28	0,01	0,18
295-305	0,28	0,01	0,18
305-315	0,28	0,01	0,18
315-325	0,28	0,01	0,18
325-335	0,28	0,01	0,18
335-345	0,28	0,01	0,18
345-355	0,28	0,01	0,18
355-365	0,28	0,01	0,18
365-375	0,28	0,01	0,18
375-385	0,28	0,01	0,18
385-395	0,28	0,01	0,18
395-405	0,28	0,01	0,18

### Evaluations (CGPM-COPEMED-ICCAT), 2001-2010 ;

Stock	Etat du stock
Populati angus naxu (donat partitir, Maris-d'Espagne)	Plenement à surexploité ; réduction de l'effort de pêche.
Thaousis Thyrens Virginis	Surexploité ; épuisé.
Merichthys marulianus	Surexploité ; Suspense de croissance ; Réduction de l'effort de pêche ; Annuler la sélection des chaluts ; Renforcer temporairement les ressources.
Mullus barbatus	Plenement à surexploité ; Renforcer des zones ciblées pour la production des juvéniles ; Réglementer activement ; Réduire de l'effort de pêche ; Renforcer les mesures de gestion en vigueur.
Pagrus auratus	Plenement à surexploité
Paralichthys mediterranea	Plenement épuisé
Morone mediterranea	Plenement à surexploité ; Amélioration technique de l'engin de pêche pour éviter la capture des petits individus.
Merluccius merluccius	Plenement épuisé ; Maintenir l'effort à son niveau actuel.
Stocke angus	Plenement épuisé ; Maintenir l'effort au niveau actuel.

- Majorité des stocks : pleinement ou surexploités.
- Recommandation : Réduction ou maintien de l'effort de pêche.














### Plan d'aménagement DPMA-INRH (Halieutis)

- Plan Halieutis :**
  - Plan d'aménagement par espèce et non par pêcheurs
  - Passage de 5% à 95% des espèces
  - Extension des plans d'aménagement à la Méditerranée
- Immersion de récifs artificiels à Calais et à Martil :**
  - Reposément des zones dégradées
  - Protection de la zone de reproduction des poissons
  - Action anti-chalutage
  - Préservation des zones d'action de la pêche artisanale

Merci pour votre Attention



# Annexe 14 : Associer pêche responsable et développement social. (M. M. Idrissi - FAO-ArtFiMed)

<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p>  <p>Logos of partner organizations: FAO, UNCTAD, CEF, COTEPA, CGPM, and CEFMED II.</p>	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Résultats attendus</h3> <p><b>au niveau des communautés de pêche artisanales ciblées</b>, l'amélioration de la situation socio-économique et des moyens d'existence durable des communautés ciblées au Maroc et en Tunisie</p> <p><b>au niveau des pays participants</b>, l'acquisition et la promotion de leçons et de méthodologies pour faciliter à la suite du projet une extension des actions à d'autres communautés de pêche artisanale et pour assurer la durabilité des acquis.</p> <p><b>au niveau de la région CGPM</b>, le renforcement de la base d'information sur les pêches artisanales méditerranéennes en vue de promouvoir et de capitaliser les expériences propres au développement durable des pêches artisanales et de faciliter à l'avenir les échanges d'expérience entre les pays de la Méditerranée.</p>	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Bénéficiaires</h3>  <p>Pêcheurs artisans Ghannouch (Tunisie)    Collecteurs de palourdes El Akarit (Tunisie)    Pêcheurs artisans Dikky (Maroc)</p> <p>Institutions Nationales du Maroc et de Tunisie    CGPM et les membres</p>
<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Sensibilisation sur les pratiques de pêche responsables</h3> <p>ArtFiMed assure la promotion du Code de Conduite pour une pêche responsable (CCRF) et de l'application des principes de l'Approche Écosystémique des Pêches (EAP) de la FAO.</p>  <p>Ces activités contribuent à renforcer les échanges entre l'administration, la recherche et la profession pour la gestion durable de la pêche artisanale.</p> 	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Appui à l'organisation professionnelle</h3> <p>ArtFiMed soutient les pêcheurs de Dikky dans un processus d'organisation de leur profession avec l'implication des acteurs nationaux.</p>  <p>Logo of the Département de la Pêche Maritime</p>	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Suivi communautaire de l'activité de pêche</h3> <p>ArtFiMed a appuyé l'élaboration d'un Système de suivi des pêches et d'échantillonnage biologique. Ce système est mis en oeuvre par des membres de la communauté des pêcheurs.</p> <p>Les données produites alimentent une base de données et permettent aux chercheurs d'actualiser les informations concernant l'état des ressources halieutiques exploitées.</p>  <p>Logo of INRH</p>
<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Renforcement de la sécurité en mer et amélioration des conditions de travail</h3> <p>Formation théorique et pratique sur la sécurité et le sauvetage en mer</p>  <p>Logo of Institut de Technologie des Pêches Maritimes</p> <p>Installation de treuils sur le site de Dikky</p> 	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Activités génératrices de revenus alternatives à la pêche et intégration des femmes</h3> <p>Pêcheurs-Apiculteurs de Dikky</p>  <p>Associations des femmes de Dikky</p> 	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Une approche de concertation basée sur l'implication des acteurs locaux</h3>  <p>Échanges d'expériences, Renforcement et extension, Echelle locale nationale et régionale</p> <p>Diffusion et réplication</p> <p>Diagnostic</p> <p>Situation de référence, Identification des activités prioritaires</p> <p>Implication des acteurs</p> <p>ArtFiMed</p> <p>Suivi adapté à la pêche artisanale, Capitalisation des expériences, Résultats et enseignements</p> <p>Suivi évaluation</p> <p>Mise en oeuvre</p> <p>Concertation et implication, Renforcement des capacités</p>
<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Une approche de concertation basée sur l'implication des acteurs locaux</h3> <p>Rencontre sur la pêche artisanale en Méditerranée Marocaine en 2009</p>  <p>Le diagnostic de la province de Fahs Anjra réalisé en 2011 a encouragé les travaux réalisés par le projet ArtFiMed et a exprimé son soutien pour la poursuite des activités en appui à la pêche artisanale et au développement social et économique des communautés de pêcheur.</p> 	<p>Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie</p> <h3>Retrouver toutes les informations du projet sur le site</h3> <p><a href="http://www.faoartfimed.org">http://www.faoartfimed.org</a></p> <p>Merci pour votre attention</p>	

## **Annexe 15 : Lettre à Monsieur le Directeur du Cabinet de Sa Majesté le Roi**

Royaume du Maroc  
Chambre de la Pêche Maritime  
de la Méditerranée  
TANGER

**A Monsieur le Directeur du Cabinet de Sa Majesté le Roi**  
**Palais Royal**  
**RABAT**

Message de Fidélité

A l'occasion de la clôture des travaux de la Journée Nationale sur la Pêche Artisanale Méditerranéenne, tenue ce jour jeudi 02 juin 2011 à Tanger, le Président de cette journée d'étude, en son propre nom et en représentation de l'ensemble des participants, a l'honneur de présenter à Sa Majesté le Roi, en l'Auguste Personne de Sa Majesté, Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, l'expression de sa fidélité pour l'insigne attention accordée au secteur de la pêche maritime et aux divers acteurs et personnes oeuvrant dans ce secteur.

Cette journée d'étude porte sur la Pêche Artisanale dans la Région Méditerranéenne du Royaume et bénéficie de l'attention de Votre Majesté, en vue d'inscrire ce secteur dans la dynamique contemporaine dont témoigne notre pays. L'approche prônée par Votre Majesté vise le renforcement des valeurs citoyennes, de la politique de proximité et l'implication positive de toutes les composantes du secteur de la pêche maritime en général et la pêche artisanale en particulier, et surtout les composantes de la société civile, oeuvrant dans les grands chantiers ouverts au sein de notre pays. Nous citerons – à titre spécifique- les deux plus grands chantiers, soit l'Initiative Nationale du Droit Humain (INDH) et la Régionalisation Avancée.

Puisse Dieu, Majesté, perpétuer Votre Règne, vous assister et Vous protéger. Nous implorons le Tout Puissant de vous combler en la personne du Prince Héritier Moulay Hassan et de protéger le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres de la Famille Royale Alaouite Chérifienne.

Votre Serviteur : Mohamed Larbi Bouras

## Annexe 16 : Liste des participants

<b>Représentants des pêcheurs</b>
-----------------------------------

**Mohamed Larbi Bourass**

Vice président de la chambre maritime de pêche de Méditerranée

Tél.: (+212) 0539375601

[cmmm@menara.ma](mailto:cmmm@menara.ma)

**Hibato Mae Alainaine**

Président de la fédération des chambres maritimes de pêche

Tél.: (+212) 0537650204

**Mounia Salhi**

Fédération des chambres de pêche maritimes

Tél.: (+212) 0537755531

**Mohamed Moussali**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0539375601

[cmmm@menara.ma](mailto:cmmm@menara.ma)

**Loussif Elmiloude**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0539375601

[Dorade\\_1000@hotmail.com](mailto:Dorade_1000@hotmail.com)

**Mohamed Marhoumi Chafik**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0539375601

[cmmm@menara.ma](mailto:cmmm@menara.ma)

**Mohamed Atlati**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0539375601

[cmmm@menara.ma](mailto:cmmm@menara.ma)

**Mustapha Sarghini**

Association méditerranéenne pour la pêche artisanale

Tél.: (+212) 0671171777

**Youness Chellaf**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0666285528

**Abderrahman Napip**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0661378389

**Mohamed Ben Mfadel**

Président de l'association des armateurs de la pêche artisanale à Tanger

Tél.: (+212) 0655182086

**Elhaddouti El Houssaine**

Président de l'association de la pêche artisanale à Al Hoceima

Tél.: (+212) 0671790476

**Abdesslam Benaajiba**

Pêche artisanale à al Hoceima

Tél.: (+212) 0671790476

[compaampa@yahoo.fr](mailto:compaampa@yahoo.fr)

**Fayssal Alhatmi**

Pêche artisanale à Al Hoceima

**Mustapha Oaissa**

Président de l'association alkhair des pêcheurs de Driouach

Tél.: (+212) 0676973711

**Akkraichi Alabid**

Directeur du coopérative de la pêche artisanale de Temssaman

Tél.: (+212) 0615380282

**Alkhalil Taleb Laklii**

Coopérative méditerranéenne de Tanger

Tél.: (+212) 0667273633

**Said Michael**

Coopérative sidi yahya elouardani de la pêche artisanale de jebha

Tél.: (+212) 0670826357

**Afkir Mostafa**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0661940105

[Mostafa\\_Port@hotmail.com](mailto:Mostafa_Port@hotmail.com)

**Karim Benkkadour**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0661435644

**Abdelhakim Dira**

Association des canots de pêche artisanale d'Al Hoceima

Tél.: (+212) 0618719344

**Chabou Mohamed Elbachir**

Président de l'union méditerranéenne des coopératives de pêche artisanale du Nord

Tél.: (+212) 0661362320

**Abdesslam El Gharbi**

Chambre maritime de Tanger

Tél.: (+212) 0661934773

**Hssan Beda**

Coopérative de likksouss de Larache

Tél.: (+212) 0666289277

**Fikri El Idrissi**

Président de l'association des armateurs de la pêche artisanale inoualen Al Hoceima

Tél.: (+212) 0670189795

**Ahmed Abou Yaala**

Association de pêche artisanale de Amter

Tél.: (+212) 0667558795

**Benhssain Mohamed**

Président de coopérative « mekad » oued Laou

Tél.: (+212) 0664777857

0653884491

[cooperativepeche@gmail.com](mailto:cooperativepeche@gmail.com)

**Ahmed Elfateh**

Président de la coopérative des marins d'Al Hoceima

Tél.: (+212) 0661082960

**Assanhaji Hassan**

Secrétaire de l'association Achaabi de Nador

Tél.: (+212) 0611839533

**Tnibar Mohamed**

Président de l'association de la pêche artisanale de Martil

Tél.: (+212) 0641560570

**Alboukhari Nourddine**

Coopérative méditerranéenne de Fnideq

Tél.: (+212) 0661820701

**Naciri Abdelkrim**

Directeur de coopérative Sidi Hssain

Tél.: (+212) 0610493694

[naciri\\_coop@hotmail.fr](mailto:naciri_coop@hotmail.fr)

**El Ghazi Mustapha**

Association de la pêche artisanale d'Azla

Tél.: (+212) 0661606855

**Albakkali El Aissaoui Abdelouahed**

Président de la fédération du Nord de la pêche artisanale

0622011347

Tél.: (+212) 0539670288

**Mustapha El MkaDEM**

Président du coopérative tijissass de la pêche artisanale de Chmaala

Tél.: (+212) 0668169874

**Anas Dennoul**

Coopérative de kaassass

Tél.: (+212) 0651830702

[dennoul@hotmail.com](mailto:dennoul@hotmail.com)

**Bouhssan Mimoun**

Président d'une association de pêche

**Mohamed Benyaya**

Pêche artisanale de Nador

Tél.: (+212) 0662190684

**Mohamed Benyaya**

Président de l'association Tarik Ben Ziyad  
de Nador  
Tél.: (+212) 0667436546

**Mohamed Eddamgha**

Président de la coopérative Jbel Moussa  
Tél.: (+212) 0676567707

**Hamid Sarghini**

Secrétaire de l'association des armateurs  
de la pêche artisanale de Kaasrass  
Tél.: (+212) 0668521932

**Youness Bourass**

Association des armateurs des canotiers de  
pêche de Tanger  
Tél.: (+212) 0672098217

**Ahmed Hassouan**

Pêche artisanale du port Tanger

**Hassan Ben Otman**

Pêche artisanale du port Tanger

**Ahmed Akklaili**

Pêche artisanale du port Tanger

**Mohamed Douass**

Pêche artisanale du port Tanger

**Mostapha Amtout**

Pêche artisanale du port Tanger

**Mostapha Allaghmich**

Pêche artisanale du port Tanger

**Zoubir Ben Saadoune**

Chambre maritime de Tanger  
Tél.: (+212) 0661224370

**Mustapha Mazrouae**

Président de l'association almassira  
alkhadrae de la pêche artisanale de oued  
Laou  
Tél.: (+212) 0661061407  
[Puerto\\_laou@hotmail.com](mailto:Puerto_laou@hotmail.com)

**Youness Aghzial**

Chambre maritime de Tanger  
Tél.: (+212) 0661373045

**Mohamed Elamrani**

Association de pêche artisanale de Dikky  
Tél.: (+212) 0667561482

**Boul Bhaim Maanan**

Association marssa afkhar Nador  
Tél.: (+212) 0667389641  
[Maanan\\_boul@hotmail.fr](mailto:Maanan_boul@hotmail.fr)

**Abdesslam Salama**

Association de pêche artisanale de Dikky  
Tél.: (+212) 0673422124

**Benslimane Taib**

Association des pêcheurs de Dikky  
121 Bd Paris Tanger  
Tél.: (+212) 539933435  
[speedletter121@hotmail.fr](mailto:speedletter121@hotmail.fr)

<b>Administrations et Institutions Marocaines</b>
---

**Aicha Meterajji Alaoui**

Délégation des pêches Maritimes, Direction  
de la Coopération et des Affaires Juridiques  
DPM/DCAJ, Rabat  
Tél.: (+212) 537688000  
Télécopie: (+212) 537688194

**Quaini Khalil**

Département des pêches maritimes  
Tél.: (+212) 0662542501  
[quaini@mpm.gov.ma](mailto:quaini@mpm.gov.ma)

**Khadija Tahiri**

Délégation des Pêches Maritimes de Tanger,  
DPM Tanger, Port de Tanger  
Tél.: (+212) 666696397  
[tahiri@mpm.gov.ma](mailto:tahiri@mpm.gov.ma)

**Mme Salah Eddine**

Déléguée de l'Office Nationale des pêches  
ONP de Tanger  
Tél.: (+212) 0661407177

**Bel El Mkadem Ahmed**  
Office Nationale des pêches  
ONP de Tanger  
Tél.: (+212) 0539323294  
[Belmkaddam1966@hotmail.fr](mailto:Belmkaddam1966@hotmail.fr)

**Mohamed El Mejani**  
Office Nationale des pêches  
ONP Délégation de Tanger  
Port de Tanger  
Tél.: (+212) 660546739  
Télécopie: (+212) 539936273  
[m.elmejani@onp.ma](mailto:m.elmejani@onp.ma)

**Nezha Salaheddine**  
Office Nationale des pêches  
ONP Direction Régionale Méditerranée  
Port de pêche Tanger  
Tél.: (+212) 539936273  
Télécopie : (+212) 539926273  
[n.salaheddine@onp.ma](mailto:n.salaheddine@onp.ma)

**Zineb Alaoui Mdaghri**  
UGP/ONP  
Tél.: (+212) 0648964247  
[Zineb.a.m@gmail.com](mailto:Zineb.a.m@gmail.com)

**Mohame Kamel**  
Département des pêches maritimes  
DPM de Tanger  
Tél.: (+212) 0670448111  
[kamelmed@gmail.com](mailto:kamelmed@gmail.com)

**Youssef Kecha**  
Département des pêches maritimes  
DPM de Tanger  
Tél.: (+212) 0539932090  
[Youssef.kecha@mpm.gov.ma](mailto:Youssef.kecha@mpm.gov.ma)

**Mohammed Lahlou**  
Délégation des Pêches Maritimes de Tanger,  
DPM Tanger, Port de Tanger  
Tél.: (+212) 539932090  
Télécopie : (+212) 539932093  
[lahlo.01@gmail.com](mailto:lahlo.01@gmail.com)

**Abdelouahed Rouagbi**  
Délégation des pêches maritimes  
Tél.: (+212) 0661370031  
[rouagbi@mpm.gov.ma](mailto:rouagbi@mpm.gov.ma)

**Bouali Ali**  
Département des pêches maritimes  
Tél.: (+212) 0537 688143  
[bouali@mpm.gov.ma](mailto:bouali@mpm.gov.ma)

**Dr.A.Mustapha**  
Département des pêches maritimes  
« santé »  
Tél.: (+212) 0661559556

**El Kouhen Ahmed**  
Département des pêches maritimes

**Elmarhoume Samira**  
Département des pêches maritimes  
(DPMA)  
Tél.: (+212) 0661379157  
[elmarhoum@mpm.gov.ma](mailto:elmarhoum@mpm.gov.ma)

**Khalid Ribani**  
Département des pêches maritimes  
(DPMA)  
Tél.: (+212) 0537688250  
[Ribani8@gmail.com](mailto:Ribani8@gmail.com)

**Kandil Fouzi**  
Département des pêches maritimes  
Tél.: (+212) 0664974847  
[kandil@mpm.gov.ma](mailto:kandil@mpm.gov.ma)

**Elkouhen Ahmed**  
Département des pêches maritimes  
Tél.: (+212) 0537688186/88  
[kouhen@mpm.gov.ma](mailto:kouhen@mpm.gov.ma)

**Said Benchoucha**  
Institut National de Recherches  
Halieutiques, INRH-Tanger  
Tél.: (+212) 0662607444  
[Bench2468@yahoo.fr](mailto:Bench2468@yahoo.fr)

**Mounire Lamine**  
Institut National de Recherches  
Halieutiques (INRH)  
Tél.: (+212) 0618537373

**Eljoughari Naoual**

Institut National de Recherches  
Halieutiques, INRH (Tanger)  
Tél.: (+212) 0671704271  
[n.haljoughari@gmail.com](mailto:n.haljoughari@gmail.com)

**Hassan Nhhala**

Institut National de Recherches  
Halieutiques, INRH Tanger  
BP 5268 Dradeb  
90000 Tanger Maroc  
Tél.: (+212) 539325139  
Télécopie : (+212) 539325139  
[nhhalahassan@yahoo.fr](mailto:nhhalahassan@yahoo.fr)

**Fartal Abdeljalil**

Socio-économiste, Institut National de  
Recherches Halieutiques, INRH  
Tél.: (+212) 0670653163  
[a.fartal@gmail.com](mailto:a.fartal@gmail.com)

**Said Benchoucha**

Institut National de Recherches  
Halieutiques, INRH Tanger  
BP 5268 Dradeb, 90000 Tanger  
Tél.: (+212) 539946586/87  
Télécopie: (+212) 539325139  
[bench2468@yahoo.fr](mailto:bench2468@yahoo.fr)

**Nahala Hassan**

Institut National de Recherches  
Halieutiques, INRH  
Tél.: (+212) 0662458023  
[nhhala@gmail.com](mailto:nhhala@gmail.com)

**Ouafae Boumediene**

Agence de Partenariat pour le Progrès (APP)  
22, avenue Omar Ibn Khattab,  
10090 Rabat, Agdal  
Tél.: (+212) 537273750  
Télécopie: (+212) 537681308  
[boumediene@app.ma](mailto:boumediene@app.ma)

**Modni Mohamed**

Office de Développement de la  
cooperation, ODCO Tanger  
Tél.: (+212) 0667022843  
[odcotanger@yahoo.fr](mailto:odcotanger@yahoo.fr)

**Lotfi Abalhadj**

ODCO Tanger  
Résidence « Amal », App 8  
Rue Téhéran Tanger  
Tél.: (+212) 539946785  
Télécopie: (+212) 539946785

**Lhajji Slimani**

ODCO Tanger  
Résidence « Amal », App 8  
Rue Téhéran Tanger  
Tél.: (+212) 539946785  
Télécopie: (+212) 539946785  
[lhajjislim@yahoo.fr](mailto:lhajjislim@yahoo.fr)

**Abdelghani Sadiki**

Agence de Développement Sociale ADS  
107, Bd MohamedV, App 61  
Rés. Dos Mares Tanger  
Tél.: (+212) 539944012  
Télécopie: (+212) 539944021  
[sadiki.a@ads.ma](mailto:sadiki.a@ads.ma)

**Yassine Naji**

INAS, Rue Hariri 1168 Tanger  
Tél.: (+212) 672451868  
[yassin-naji@yahoo.fr](mailto:yassin-naji@yahoo.fr)

**Imad Qatraci**

Agence de partenariat pour le progrès  
(APP)  
Tél.: (+212) 0660120670  
[qatraci@app.ma](mailto:qatraci@app.ma)

**Roudi Abdellah**

Agence de Développement Sociale  
Tél.: (+212) 0666739838  
[Roudi.a@ads.gov.ma](mailto:Roudi.a@ads.gov.ma)

**Aaqiq Narjisse**

Agence spéciale Tanger Med  
Tél.: (+212) 0661333601  
[n.aaqiq@tmsa.ma](mailto:n.aaqiq@tmsa.ma)

**Aoulad Mansour Mohamed Reda**

TMSA (Port Tanger Med)  
Tél.: (+212) 0661956067  
[m.aouladmansour@tmsa.ma](mailto:m.aouladmansour@tmsa.ma)

**Benhoussain Youssef**

Ministère de l'économie et des finances

Tél.: (+212) 0661687285

[benhoussain@hotmail.com](mailto:benhoussain@hotmail.com)

**Inssaf Abou Mohammed**

Institut National d'Administration Sanitaire

INAS

Rue Hariri BP 1168 Tanger

Tél.: (+212) 668809764

[inssaf\\_inas@yahoo.fr](mailto:inssaf_inas@yahoo.fr)

**Zouiten Mohamed**

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

CNSS

Tél.: (+212) 0539325814

**Chami Rachid**

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

CNSS

Tél.: (+212) 0660111014

[Rachid.chami@cns.ma](mailto:Rachid.chami@cns.ma)

**Laasri Bouhra**

Agence nationale des ports

Tél.: (+212) 0661841653

[laasri@onp.org](mailto:laasri@onp.org)

**Ammi Abdellah**

Institut de technologie de pêche maritime

Tél.: (+212) 0670194384

[abdelillahammi@yahoo.fr](mailto:abdelillahammi@yahoo.fr)

**Abdelillah Ammi**

Centre de Qualification de Pêches Maritimes

(CQPM) Larache, BP 582 Larache

Tél.: (+212) 539501569

Télécopie: (+212) 539501567

[abdelillahammi@yahoo.fr](mailto:abdelillahammi@yahoo.fr)

**Abdelouhed Chair**

Région de Tanger Tétouan

Tél.: (+212) 0661194796

**Abdelaziz Idrissi**

Province Fahs Anjra

Tél.: (+212) 539351802

Télécopie: (+212) 539956973

[azizidrissi2@yahoo.fr](mailto:azizidrissi2@yahoo.fr)

**Organisations Internationales, agences de  
coopérations, NGO's****Abdellah Srour**

Secrétaire Exécutif de la Commission  
Générale des Pêches pour la Méditerranée  
(CGPM)

Tel : + 390657055730

Fax : + 390657056500

Mail : [abdellah.srour@fao.org](mailto:abdellah.srour@fao.org)

**Abdellatif BELKOUCH**

Managing Director, INFOSAMAK

Centre for Marketing Information &

Advisory Services for Fishery Products in  
the Arab Region

71, Bd Rahal El Meskini, Casablanca

20.000, Morocco

Phone :+212 22 54 08 56

Fax :+212 522 54 08 55

[abdellatif.belkouch@infosamak.org](mailto:abdellatif.belkouch@infosamak.org)

[info@infosamak.org](mailto:info@infosamak.org)

[www.infosamak.org](http://www.infosamak.org)

**Brian O'Riordan**

Collectif International d'Appui à la Pêche  
Artisanale (ICSF/CIAPA)

Tél.: (+212) 003226525201

[briano@scarlet.be](mailto:briano@scarlet.be)

**Ignacio Martínez Boluda**

Agence de coopération internationale pour  
Développement (AECID), Responsable de  
projets secteur développement économique

Ambassade d'Espagne,

Ain Khalouya. Souissi. Rabat

Tél.: (+212) 537633982

Portable: (+212) 660746913

[ignacio.martinez@aacid.ma](mailto:ignacio.martinez@aacid.ma)

**Ono Iwao**

Responsable de la Coopération Japonaise  
Internationale à la Direction des pêches  
Maritimes JICA/DPM

Tél.: (+212) 0670824154

[Ono.wao@hotmail.co.jp](mailto:Ono.wao@hotmail.co.jp)



**Abdelwahed Kaikai**  
ONG AGIR  
28, Rue AM.ou Ibn Alasse Al Hoceima  
Tél.: (+212) 539840009  
Télécopie: (+212) 539840009  
[kaikazir@yahoo.fr](mailto:kaikazir@yahoo.fr)

**Houssine Nibani**  
ONG AGIR  
N°1, Rue Oujda  
Quartier Al Menzeh, Al Hoceima  
[agirnibani@gmail.com](mailto:agirnibani@gmail.com)

**Alain Jeudy de Grissac**  
IUCN Méditerranée

**Paoloni Alissandro**  
Agrimaroc  
Tél.: (+212) 0537675132  
[Alessandro.agrimaroc@menara.ma](mailto:Alessandro.agrimaroc@menara.ma)

**Besta Mehrez**  
Direction Générale de la Pêche et de  
l'Aquaculture (DGPA) Tunisie  
Tél.: (+212) 0021671890593  
[mehrezbesta@gmail.com](mailto:mehrezbesta@gmail.com)

**Belkahia Rakia**  
Direction Générale de la Pêche et de  
l'Aquaculture (DGPA) Tunisie  
Tél.: (+212) 0021624924124  
[Rakia.belkahia@yahoo.fr](mailto:Rakia.belkahia@yahoo.fr)

**Bensalem Skander**  
Institut national sciences et technologies  
de la mer (INSTM Tunisie)  
Tél.: (+212) 0021671730548  
[Scander.bensalem@instm.rnrt.tn](mailto:Scander.bensalem@instm.rnrt.tn)

**Camiñas Juan Antonio**  
Coordinateur FAO CopeMed II et ArtFiMed  
Subdelegacion del Gobierno  
P de Sancha 64, Malaga Spain  
Tél.: (+34) 952 989299  
Télécopie: (+34) 952 989245  
[juanantonio.caminas@fao.org](mailto:juanantonio.caminas@fao.org)

**Bernardon Matthieu**  
FAO, Fishery Officer  
CopeMed II et ArtFiMed  
Subdelegacion del Gobierno  
P de Sancha 64, Malaga Spain  
Tél.: (+34) 952 989299  
Télécopie: (+34) 952 989245  
[matthieu.bernardon@fao.org](mailto:matthieu.bernardon@fao.org)

**Mohammed Malouli Idrissi**  
FAO ArtFiMed  
INRH Tanger, BP 5268 Dradeb  
90000 Tanger Maroc  
Tél.: (+212) 539946586/87  
Télécopie: (+212) 539325139  
[mohammed.malouliIdrissi@fao.org](mailto:mohammed.malouliIdrissi@fao.org)

**Alaiba Hamadi**  
FAO-Artfimed Tunisie  
Tél.: (+212) 0021675277899  
[Hamadi.elaiba@fao.org](mailto:Hamadi.elaiba@fao.org)

**Cherif Toueilib**  
BS/FAO/Tunis  
Tél.: 00216874666  
[Cherif.toueilib@fao.org](mailto:Cherif.toueilib@fao.org)

**Lena Westlund**  
FAO (FIPI) consultant  
Badhusvägen 13 132 37 Saltsjö-Boo  
SWEDEN  
Telephone: +46-8-570 287 50; +46-708-54 88  
Email: [lena.westlund@fao.org](mailto:lena.westlund@fao.org)

**Laura Leite**

**Hupin Andre**  
Représentant FAO Maroc  
4, Rue Prince Sidi Mohammed  
Suissi Rabat. BP 1369  
Tél.: (+212) 537654308/38  
Télécopie: (+212) 537654552  
[André.hupin@fao.org](mailto:André.hupin@fao.org)

**Omar Benida**  
FAO Maroc  
4, Rue Prince Sidi Mohammed  
Suissi Rabat. BP 1369  
Tél.: (+212) 537654308/38  
Télécopie: (+212) 537654552  
[omar.Benida@fao.org](mailto:omar.Benida@fao.org)

<b>Presse</b>
---------------

**Slimani Lahbib**

Radio de Tanger

[slimani.habib@yahoo.fr](mailto:slimani.habib@yahoo.fr)**Mariam Chergui**

Journal Sabah Alyaoum

Tél.: (+212) 0670514082

[Journal\\_sabah\\_alyaoum@yahoo.fr](mailto:Journal_sabah_alyaoum@yahoo.fr)**Jamal Setti**

Nord évents

Tél.: (+212) 0665005343

[Nord\\_event@gmail.com](mailto:Nord_event@gmail.com)**El Hakim Ahmed**

Nord évents

Tél.: (+212) 0665005343

[Nord\\_event@gmail.com](mailto:Nord_event@gmail.com)**Abdellatif Benyahya**

Radio Tanger

Tél.: (+212) 0539321680/81

**Abdennacer**

Radio Tanger

Tél.: (+212) 0670676790

**Ibn Rahmoun Wadie**

Radio Tanger

Tél.: (+212) 0669685374

[Ben-rahmoun\\_wadie@hotmail.com](mailto:Ben-rahmoun_wadie@hotmail.com)**Raissouli Aouatif**

Traductrice

Tél.: (+212) 0661065700

[raissouliaouatif@yahoo.fr](mailto:raissouliaouatif@yahoo.fr)



Rapport de la Journée nationale de  
la pêche artisanale en Méditerranée marocaine

Tanger, Maroc. 2 juin 2011

